



magazine

MENSUEL N° 472 — AVRIL 2021 — 2,80 EUROS



MIGRANTS FRANCE, TERRE D'ÉCUEILS

SAISONNIERS
SAISON BLANCHE
POUR LA MONTAGNE

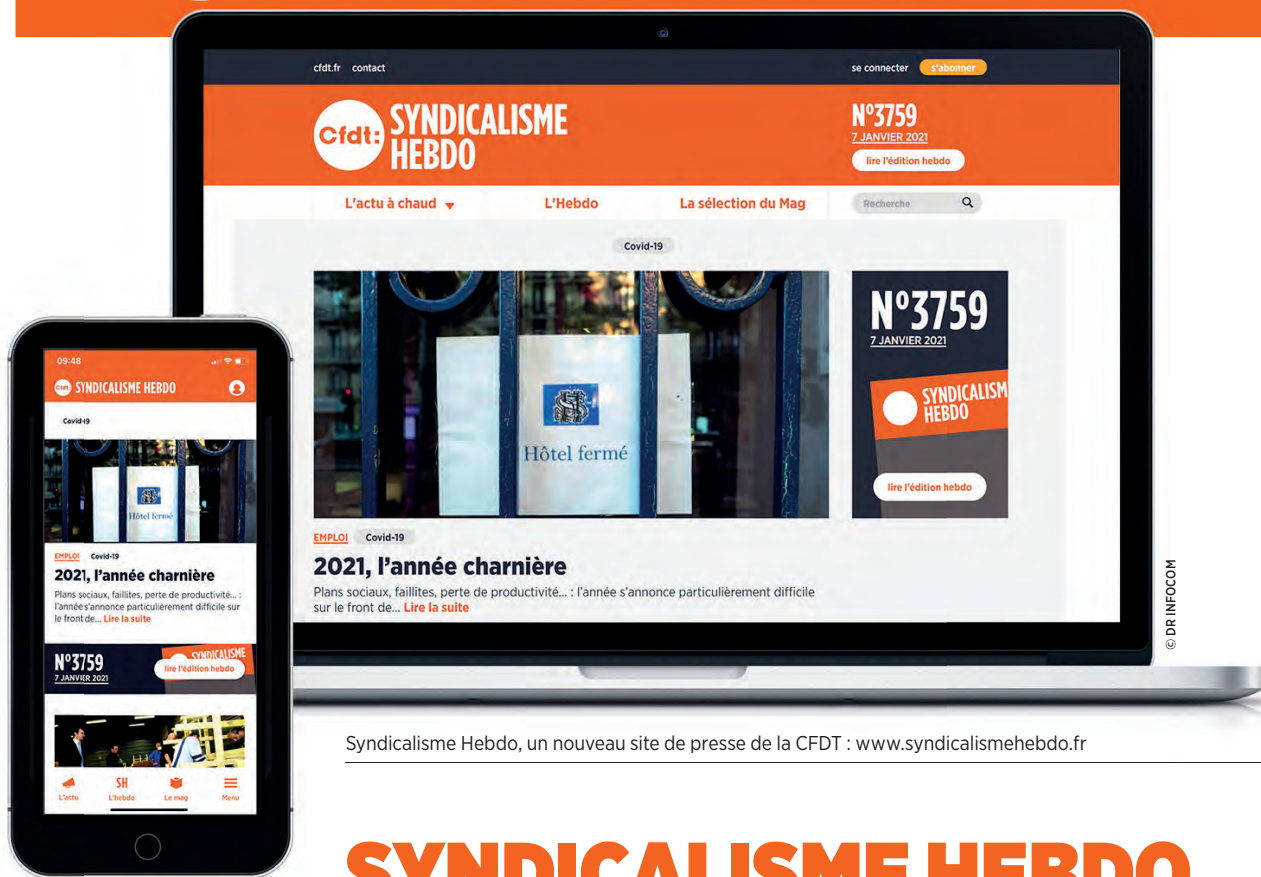
**ESTELLE YOKA
MOSELY**
CHAMPIONNE EN TITRES

MOBILITÉS
LA TÊTE DANS LE GUIDON

Cfdt:

SYNDICALISME HEBDO

CFDT - Service Information Communication / Janvier 2021 / Visuels non contractuels.



Syndicalisme Hebdo, un nouveau site de presse de la CFDT : www.syndicalismehebdo.fr

SYNDICALISME HEBDO PASSE AU NUMÉRIQUE

APRÈS 85 ANS ET 3 759 NUMÉROS IMPRIMÉS, SYNDICALISME HEBDO FAIT SA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE ET DEVIENT UN NOUVEAU SITE DE PRESSE DE LA CFDT

WWW.SYNDICALISMEHEBDO.FR

- un contenu à la fois fidèle à la version papier et enrichi;
- un décryptage complet de l'actualité sociale et syndicale;
- un site web qui relaie et explique les positions de la CFDT et outille ses militants;
- l'hebdo directement dans votre boîte mail dès le mardi 14 heures;
- une application gratuite sur l'App Store et Google Play;
- la possibilité de recevoir des alertes par rubrique, des notifications en direct sur son mobile;
- et aussi une sélection d'articles mis en valeur de *CFDT Magazine*!

Gratuit pour les adhérents

Pour se connecter ? C'est simple ! Si ce n'est déjà fait, **activez votre espace adhérent** sur monespace.cfdt.fr puis saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace ou votre adresse e-mail, puis votre mot de passe sur la «page» de connexion de www.syndicalismehebdo.fr

**Disponible aussi
sur Apple Store
et Google Play.**



CFDT.FR



SOMMAIRE N° 472 AVRIL 2021

4

DÉCRYPTAGE

Le gaspillage alimentaire.

5

L'ESSENTIEL

France

Un agenda social autonome.

7 Vaccin en entreprise : anonyme et sur la base du volontariat.

8 Assurance-chômage.

« Cette réforme revient à faire payer la crise aux demandeurs d'emploi. »

Entretien avec Marylise Léon, secrétaire générale adjointe de la CFDT.

10 Europe

Biélorussie. Chasse aux sorcières.

12 Monde

Birmanie. Un peuple déterminé.

13 Qatar. Une enquête qui dérange.

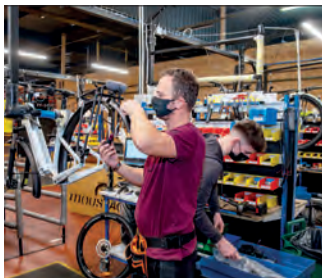
14

DOSSIER

MIGRANTS

La question migratoire est toujours aussi éruptive. Un débat pacifié et une politique d'intégration digne permettraient pourtant de sortir du statu quo.

22



ARRÊT SUR IMAGE

Vélos Moustache

La tête dans le guidon

Moustache est le résultat d'un pari audacieux : miser

sur le développement du VAE (vélo à assistance électrique) en proposant des vélos de qualité qui peuvent couvrir tous les usages des nouvelles mobilités.

26

L'INVITÉE DU MOIS

Estelle Yoka Mossely, championne en titres

Première Française championne olympique de boxe et championne du monde des poids légers, Estelle Yoka Mossely est aussi engagée sur le ring que dans sa vie privée. Elle se fixe deux objectifs : permettre aux femmes de vivre pleinement leur carrière professionnelle et encourager les plus jeunes à pratiquer le sport. Entretien.

30

SUR LE TERRAIN

Galères, misère et tour Eiffel

Dans les beaux quartiers de Paris, l'hôtel Ibis Tour Eiffel, déserté depuis le début de la crise sanitaire, accueille 220 personnes vulnérables le temps de la trêve hivernale. Plongée dans ce centre d'hébergement d'urgence atypique où se côtoient deux mondes.

32

ÉCLAIRAGE

Saison blanche pour la montagne

La fermeture des remontées mécaniques dans les stations de sports d'hiver a mis à l'arrêt toute une économie florissante. Une catastrophe pour les acteurs de la montagne, notamment les travailleurs saisonniers. Témoignages.

34



VOS DROITS

Condamnation exemplaire dans l'agroalimentaire

Grâce à un travail de plusieurs années, la FGA-CFDT a obtenu la condamnation de l'entreprise bretonne Chéritel, qui employait des travailleurs détachés sans respecter leurs droits élémentaires. Un jugement rare et emblématique dans un secteur où règne une forme d'omerta.



37

RENCONTRE

Hervé Le Treut, climatologue, professeur et membre de l'Académie des sciences :

« Face à l'urgence climatique, il ne faut plus s'arrêter aux chiffres. »

38

VIE PRATIQUE

Détox digitale

Mode d'emploi.

41

LIRE, VOIR, ENTENDRE

41 Notre sélection

culturelle

45 Petites annonces



RÉDACTION : 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038180. E-mail : magazine@cfdt.fr - Twitter : @SH_CFDT - Site : www.cfdt.fr. Directeur de la publication : Frédéric Sève. Rédacteur en chef : Nicolas Ballot. Rédacteur en chef adjoint : Jérôme Citron. Rédacteurs : Anne-Sophie Balle, Didier Blain, Marie-Nadine Eltchaninoff, Guillaume Lefèvre, Claire Nillus, Emmanuelle Pirat, Aurélie Seigne. Rédactrice-graphiste : Murielle Guillard. Secrétaires de rédaction : Jean-Marie Forget, Mylène Phelpin. Secrétariat et gestion des petites annonces : Dominique Fevez, Méléne Bourgeat. Ont participé à ce numéro : Frédéric Casadesus, Emmanuel Dreux. Conception graphique : M&C Saatchi Corporate. **ADMINISTRATION & ABONNEMENTS** : GIE CFDT-Presse - 4, bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19. Tél. : 0142038140. Fax : 0153728561. Abonnement annuel : 39 euros. Étranger (sauf UE et Suisse) : 55 euros. Chèque à l'ordre de CFDT-Presse. **CHANGEMENT D'ADRESSE** : contactez votre syndicat (coordonnées sur votre carte d'adhérent). Imprimerie : Roto France - 77185 Lognes. **N° CPPAP** : 1122 S 06265. ISSN : 0395-5621. Jointes sous film **PAGES SPÉCIALES** : FCE (I à XVI), FEP (I à XII), FGMM (I à IV), PSTE (I à XVI). **Crédit Une** : Denis/REA. Ce journal est imprimé sur du papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées durablement (www.fsc.org).

DÉCRYPTAGE

Le gaspillage alimentaire

Sources : FNE, Ademe, FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

1/3

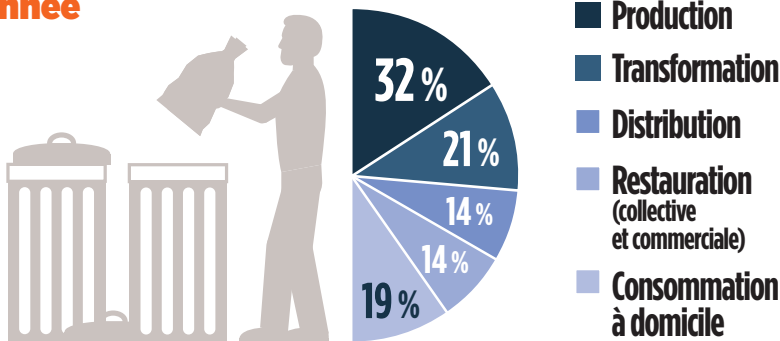
des aliments produits sur la planète finit... à la poubelle. Un gâchis qui concerne l'énergie utilisée, les terres agricoles accaparées, les ressources en eau. **Tandis qu'une personne sur neuf souffre de malnutrition dans le monde.**

Un scandale éthique et environnemental

De 20 à 30 kg de nourriture sont jetés par an et par personne, dont **7 kg de produits alimentaires encore emballés.**
= 10 millions de tonnes

1,3 milliard de tonnes de nourriture jetée ou perdue.
= 28 % des terres agricoles utilisées pour leur production

18 % de la production alimentaire destinée à la consommation humaine est gaspillée chaque année

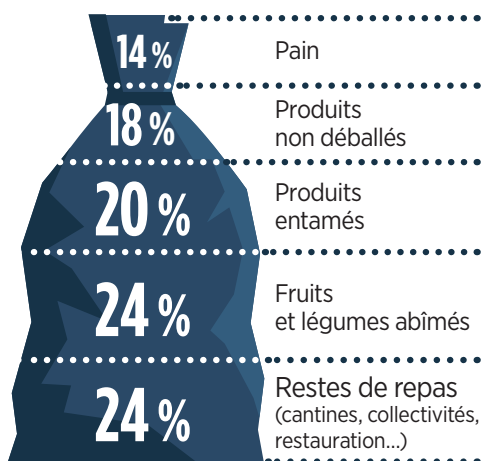


Les différentes étapes du gaspillage

- Récolte**
Fruits et légumes « non calibrés »
- Transport**
Produits abîmés
- Usine**
Pertes lors de la fabrication
- Supermarché**
Produits « périmés »
- Maison, restaurants, cantine**
Surplus, portions trop grosses, oublis dans le frigo

= poubelle

Que jette-t-on le plus souvent ?



Un coût exorbitant

630€ / an coût moyen du gaspillage alimentaire pour une famille de 4 personnes

Coût du gaspillage de denrées du champ à la poubelle

16 milliards d'euros annuels

Il y a urgence !

Avec le Pacte national et la loi AGEC (anti-gaspillage pour une économie circulaire), **la France s'est engagée à réduire de moitié le gaspillage alimentaire en l'année...**

2025 dans les secteurs de la restauration collective et de la distribution ;

2031 dans les secteurs de la consommation, production et restauration commerciale.

Le 26 octobre 2020 à Matignon, Jean Castex avait reçu les partenaires sociaux, lors d'une deuxième conférence du dialogue social.



En bref

Télétravail : la négociation sur les rails

FONCTION PUBLIQUE « Il est temps d'accélérer la mise en place du télétravail dans les fonctions publiques, insiste Carole Chapelle, secrétaire générale adjointe de la CFDT-Fonctions publiques, alors que démarrent les discussions entre partenaires sociaux et employeurs publics. La crise sanitaire a démontré la capacité des agents à mener à bien leur mission. Les employeurs doivent changer de regard sur le télétravail et faire enfin confiance aux agents ». Définition des postes et des missions éligibles, lien avec les collègues et la hiérarchie, indemnisation... : les sujets à traiter ne manquent pas. « La négociation devra prendre en compte l'ensemble des dimensions de l'organisation du travail », insiste Carole Chapelle. Des réunions bilatérales sont programmées dans les semaines à venir. Un projet d'accord devrait être soumis à la signature des partenaires sociaux d'ici à l'été.



Un agenda social autonome

DIALOGUE SOCIAL Point d'esprit rebelle mais une volonté partagée d'écrire leur propre feuille de route, indépendamment de celle transmise par le gouvernement. Quelques jours avant la tenue d'un troisième « sommet social » à Matignon, qui doit faire le point sur les dossiers chauds des prochains mois, les leaders syndicaux et patronaux se sont réunis pour jeter les bases d'un agenda économique et social autonome et entamer « une nouvelle approche du dialogue social interprofessionnel », comme les y invitait le président du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux, dans un courrier envoyé à la mi-février. La CFDT, par la voix de son secrétaire général, Laurent Berger, s'est clairement dite prête à s'engager. « Sur ces trois volets, l'économie, le social et la démocratie, nous avons, nous, partenaires sociaux, un rôle à jouer et une responsabilité à assumer en propre, à laquelle nous ne pouvons nous soustraire. »

Replacés au centre du jeu, les partenaires sociaux ont prouvé qu'ils pouvaient être des relais indispensables pour jauger les réalités territoriales et sectorielles en période de crise. Mais aussi les acteurs indispensables dans la gestion de celle-ci, que ce soit dans la construction de nouveaux dispositifs (activité partielle de longue durée, transitions collectives...) ou dans la négociation

des protocoles sanitaires en entreprise. L'année 2020 fut également porteuse d'enseignements sur la place de la démocratie sociale avec la conclusion de deux accords nationaux interprofessionnels. L'un sur le télétravail et l'autre sur la santé au travail. Cette année 2021 se doit d'être, à son tour, à la hauteur.

Des résultats pour les salariés

Huit sujets de discussion ont été abordés lors d'une première rencontre organisée au début mars (mobilité sociale, justice prud'homale, formation professionnelle...), liste à laquelle les organisations ont adjoint d'autres thèmes qu'elles souhaitent inscrire à l'agenda, comme le renforcement de l'égalité d'accès à l'emploi dans un contexte économique dégradé ou le déploiement de la transition énergétique dans l'entreprise. « Ces sujets doivent permettre de relever les défis actuels et de demain », souligne la CFDT, qui entend bien travailler sur l'après-crise ; car « il est faux de penser que tout repartira comme avant dans les entreprises et les administrations », prévient-elle. Reste à présent à transformer l'essai afin d'aboutir à des résultats concrets, utiles aux salariés. Un premier calendrier de travail devrait émerger dans les prochains jours. ●

Le chiffre

740 000

Urgence RSA jeunes

Les images de jeunes de plus en plus nombreux dans les files d'aide alimentaire ont de quoi choquer. Étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs ou encore jeunes décrocheurs qui ne sont ni en emploi ni en formation... : la jeunesse dans toute sa diversité est fragilisée par la crise. Les mesures d'accompagnement prises par le gouvernement dans le cadre du plan « Un jeune, une solution » ne suffiront pas à empêcher le basculement de beaucoup dans la pauvreté, qui touchait déjà un jeune sur cinq avant la crise, selon l'Insee. La CFDT, qui revendique depuis longtemps l'étendue du RSA aux jeunes de moins de 25 ans, estime qu'il s'agit cette fois d'une urgence. Cette mesure, simple à mettre en œuvre, aurait le mérite de ne pas ajouter un nouveau dispositif à tous ceux qui existent déjà. À l'heure où s'ouvre un nouveau sommet social, le gouvernement peut encore bouger sur cette question.

La branche hôtels-café-restaurants, avec ses 740 000 salariés et ses 200 000 entreprises (dont 98 % de TPE), est maintenue sous perfusion de l'État grâce à une prise en charge à 100 % du chômage partiel (84 % du net pour les salariés). Un accord d'activité partielle de longue durée, signé par la CFDT en novembre dernier, aurait permis de sauver des milliers d'emplois et de maintenir le pouvoir d'achat des salariés en prenant en charge la durée hebdomadaire effective du travail applicable au secteur (39 heures au lieu de 35). À la suite du droit d'opposition exercé par FO et la CGT, l'accord est aujourd'hui nul et non avenu. Les parties prenantes, reçues au ministère du Travail, ont consenti au début mars à se remettre autour de la table. À suivre...

Les salariés seuls pour vider 580 tonnes d'ammoniaque

LIQUIDATION JUDICIAIRE Le 13 janvier dernier, l'usine de production d'ammonitrate Maxam Tan, à Mazingarbe, dans le Pas-de-Calais – classée Seveso « seuil haut » –, était placée en liquidation judiciaire, avec prolongation d'activité de trois mois pour nettoyer et sécuriser le site. Problème : avec une direction madrilène qui pratique la politique de la chaise vide, les 72 salariés se retrouvent à gérer seuls le nettoyage de la cuve principale (1066 tonnes d'ammoniaque en temps normal). À la mi-février, il restait quelque 580 tonnes à vider. Un volume trop important, estiment les salariés, pour pouvoir définitivement mettre le site en sécurité d'ici au 13 avril, date de la fermeture prévue. Pour l'instant, leur professionnalisme permet de tenir. Côté direction, le sort du site semble être sorti de leur sphère de préoccupation...



Edouard Birde/Hans Lucas

Premier jour de vaccination contre la Covid-19 pour les salariés en entreprises au CMPC (centre médical de la publicité et de la communication) avec le vaccin AstraZeneca, le 25 février dernier.



Vaccin en entreprise : anonyme et sur la base du volontariat

PANDEMIC Depuis le 25 février dernier, les médecins du travail peuvent vacciner les salariés volontaires s'ils sont âgés de 50 à 64 ans et atteints de comorbidités. Une instruction de la Direction générale du travail (DGT) du 16 février précise les modalités de leur intervention. Pour des raisons pratiques, c'est le vaccin AstraZeneca qui est utilisé, car c'est le seul qui, pour le moment, peut être conservé et donc administré en dehors des hôpitaux et autres centres médicaux.

Les médecins du travail volontaires pour vacciner en entreprise doivent respecter la priorisation des publics ciblés par la campagne nationale de vaccination et ses règles déontologiques (respect du consentement de la personne et du secret médical notamment). La liste des comorbidités est disponible sur le site du ministère du Travail. Elle comprend notamment le diabète, l'obésité, les cancers, certaines maladies cardiovasculaires ou respiratoires. La vaccination, bien que recommandée,

exige le consentement préalable du travailleur. Les services de santé au travail devront s'en assurer par écrit auprès des salariés volontaires qui doivent avoir fait eux-mêmes la demande de vaccin auprès du médecin du travail. Ils pourront justifier leur absence en informant leur employeur qu'ils rencontrent leur médecin du travail sans avoir à en préciser le motif.

Aucune sanction ne peut être prise contre un salarié qui refuserait de se faire vacciner. Les entreprises ont simplement l'obligation d'informer l'ensemble de leurs salariés de la possibilité de se faire vacciner par leur service de santé au travail. Tout le reste est confidentiel. La CFDT a salué cette mesure qui peut aider à la diffusion du vaccin. Problème : à l'instar des médecins de ville, les médecins du travail doivent se rapprocher de la pharmacie d'officine de leur choix pour s'identifier et se procurer des doses de vaccin, et ils se heurtent à la question de leur disponibilité. ●

La loi Climat et Résilience en débat

ÉCOLOGIE L'examen du projet de loi portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets a débuté le 8 mars à l'Assemblée nationale. Ce texte a pour objectif de contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre de la France de 40 % d'ici à 2050. Il s'agit de la transposition d'une partie des 146 propositions « pour changer notre modèle de société » issues des travaux de la Convention citoyenne pour le climat. Cette convention a réuni 150 citoyens tirés au sort chargés de réfléchir sur des mesures en faveur d'une transition écologique « dans un esprit de justice sociale ».

Mais les « 150 », ainsi qu'ils se désignent, n'ont pas caché leur déception à la lecture du projet de loi qui amoindrit beaucoup leurs propositions. Un très grand nombre d'amendements a été déposé, et les débats s'annoncent tendus. Pour sa part, la CFDT, plusieurs fois auditionnée en février, a déposé ses propositions d'amendements au chapitre II du texte intitulé « Produire et travailler » pour que soient mieux prises en compte les conséquences environnementales des activités des entreprises au sein des comités sociaux et économiques. Les discussions en séance publique se dérouleront du 29 mars au 9 avril.



La Consult' bat son plein

PLATEFORME COLLABORATIVE Les débats (en visio) entre adhérents de la CFDT se multiplient pour préparer en amont le texte de la résolution qui sera présenté au prochain congrès de la CFDT, en juin 2022. Pour rappel, cette grande phase de démocratie participative, baptisée « La Consult' », se déroule jusqu'en juin. L'objectif est de prendre le pouls de l'ensemble de l'organisation afin de mieux identifier les sujets qui seront au cœur de la feuille de route de la CFDT les quatre prochaines années.

Chaque adhérent est invité à se rendre sur un site dédié à l'opération et s'inscrire à un ou des débats selon les thèmes qui l'intéressent. Le choix est vaste. Du télétravail à la transition écologique en passant par la question de la démocratie interne, les enjeux ne manquent pas dans la période. Et, pour les plus motivés, il est aussi possible d'organiser son propre débat.

Une seule adresse pour tout comprendre et participer : www.jeparticipe.cfdt.fr

Jeunes diplômés, on vous aide !

INITIATIVE Les salariés adhérents à la CFDT-Cadres se mobilisent pour créer un réseau de mentorat. L'objectif : donner aux jeunes diplômés la possibilité d'échanger avant un entretien de recrutement avec ceux qui sont en poste afin d'obtenir des informations sur le métier et la manière dont il s'exerce réellement dans l'entreprise pour laquelle ils postulent, sur le mode de management pratiqué, la hiérarchie, la rémunération, les évolutions de carrière... Outre la mise en relation avec l'un des 81000 adhérents cadres de la CFDT volontaires pour répondre aux demandes, ce « coup de pouce jeunes diplômés » propose également un accompagnement individuel avec un consultant Apec dans le cadre de son opération Premier emploi.

Renseignements : cadrescfdt.fr

3
questions à

Marylise Léon

“Cette réforme revient à faire payer la crise aux demandeurs d'emploi”

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ADJOINTE DE LA CFDT.



Une version de la réforme de l'assurance-chômage légèrement remaniée a été dévoilée début mars, avec une application prévue au 1^{er} juillet. Comment réagit la CFDT ?

➡ Le gouvernement fait le choix de taper sur les plus précaires, ceux qui enchaînaient les petits boulots, ceux qui touchent 900 euros d'allocation et qui vont en perdre 250. Cette réforme revient à faire payer la crise aux demandeurs d'emploi, en misant sur une reprise imminente du marché de l'emploi. C'est un pari dangereux, qui risque d'avoir des conséquences dramatiques sur des centaines de milliers de personnes. Quant au bonus-malus (*lire ci-contre*), c'est une sanction légère à l'application lointaine, renvoyée après la présidentielle de 2022. Les patrons qui abusent des contrats courts seront sanctionnés plus tard, les chômeurs tout de suite.

Certaines mesures ne seront pourtant mises en place qu'en fonction de l'amélioration de la conjoncture...

➡ Le fameux « retour à meilleure fortune », pardonnez l'ironie du terme ! On est en train de dire aux demandeurs d'emploi : plus la situation s'améliore, plus votre allocation va baisser. Pareil pour les cadres, qui subiront une baisse après huit mois au chômage. On a là la parfaite illustration de la philosophie qui sous-tend cette réforme depuis le début et qui voudrait que la réduction des allocations facilite le retour à l'emploi.

Quelles suites envisage la CFDT ?

➡ Juridiquement parlant, on n'écarte pas la possibilité de saisir le Conseil d'État (qui a déjà retoqué une partie de la réforme de 2019) et on étudie d'autres modalités de recours possibles. Parce que nous représentons tous les travailleurs, y compris ceux qui ont perdu ou risquent de perdre leur emploi, nous lancerons dans les prochaines semaines une opération « Solidarité chômage » avec des points d'accueil sur tout le territoire et des appels à témoignages sur ce que vivent les demandeurs d'emploi au quotidien. Aider, témoigner, informer... c'est encore le meilleur moyen d'alerter sur l'absurdité de cette réforme. ●

Propos recueillis par Anne-Sophie Balle

Les quatre nouvelles mesures

- **Ouverture des droits :** Il faudra avoir travaillé six mois sur les vingt-quatre derniers, et non plus quatre mois. Entrée en vigueur au 1^{er} novembre, à condition que la situation de l'emploi s'améliore (baisse de 130 000 demandeurs d'emploi sur six mois et 2,7 millions d'embauches de plus d'un mois sur quatre mois).
- **Dégressivité des allocations pour les revenus supérieurs à 4 500 euros brut mensuel :** Une baisse de 30 % interviendra à compter du 9^e mois d'indemnisation, délai ramené au 7^e mois si la situation de l'emploi s'améliore. Entrée en vigueur au 1^{er} juillet.
- **Modification du calcul de l'allocation :** Un plancher sera fixé en dessous duquel l'allocation ne pourra pas descendre. Près de 38 % percevront malgré tout une indemnisation inférieure de plus de 20 % à ce qu'ils touchent avec les règles actuelles. Entrée en vigueur au 1^{er} juillet.
- **Bonus-malus :** Six secteurs, qui ont massivement recours aux contrats courts, se verront appliquer une surcotisation à l'assurance-chômage après une phase d'observation des comportements des entreprises d'un an. Entrée en vigueur en septembre 2022.



Cfdt:

LES ENTRETIENS VIRTUELS DE BELLEVILLE

2031, LE MONDE QUE NOUS FERONS

25 MARS – 17H30

EN 2031, LA CROISSANCE AURA-T-ELLE DU SENS ?

Le PIB ne suffit plus à notre bonheur. Depuis plusieurs années, la croissance uniquement guidée par cet indicateur s'est dissociée du sentiment d'amélioration des conditions de vie et a entraîné la détérioration de la planète. Faut-il mettre le pied sur le frein ou changer de carburant ?

Avec la participation de :

DANIEL COHEN

économiste et directeur
du département
d'économie de l'École
Normale Supérieure

LOUIS GALLOIS

ancien haut fonctionnaire
et dirigeant d'entreprise

CORINE PELLUCHON

philosophe et professeure
à l'université Paris-Est
Marne-la-Vallée

Animation : Anne-Juliette Lecourt

PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

22/04 – 17H30 En 2031, riches contre pauvres ?

27/05 – 17h30 En 2031, la fin des frontières ?

24/06 – 17H30 En 2031, à quoi ressemblera le travail ?

Pour suivre ce débat et poser vos questions à nos intervenants, rendez-vous sur CFDT.FR et  www.facebook.com/la.CFDt/

CFDT - Service Information Communication - Mars 2021



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Votre attestation fiscale 2020 est disponible en ligne ! *

Téléchargez-là en 3 clics ! Sur [HTTPS://MONESPACE.CFDT.FR](https://monespace.cfdt.fr)

> VOUS AVEZ DÉJÀ ACTIVÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

- 1** Dans le 1^{er} champ de **SE CONNECTER** : saisissez votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace dans Identifiant puis saisissez votre mot de passe. Puis cliquez sur **SE CONNECTER À L'ESPACE ADHERENT**

- 2** Sur votre Espace adhérent. En haut à droite de l'espace adhérent, vous retrouvez la rubrique **MA COTISATION**. Cliquez sur **CONSULTER**

- 3** Sur votre espace Ma Cotisation. En bas à gauche, dans la rubrique **MES ATTESTATIONS FISCALES**, cliquez sur **TÉLÉCHARGER** sous **ATTESTATION FISCALE 2020**.

* **Attention !** Le service Réponses à la carte n'est pas habilité à vous fournir votre attestation.

> VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ACTIVÉ VOTRE ESPACE ADHÉRENT EN LIGNE

- Cliquez sur **ACTIVER VOTRE COMPTE CFDT** dans le cadre **Je m'identifie pour la première fois sur le portail CFDT.FR** en vous munissant de votre numéro personnel d'adhérent (NPA) à 10 chiffres sans espace.
- **Si vous ne connaissez plus votre NPA** : retrouvez-le sur votre carte adhérent ou demandez-le à votre syndicat. Si vous n'avez plus les coordonnées de votre syndicat, écrivez-nous sur espaceadherent@cfdt.fr

CFDT.FR

Les manifestations se multiplient à Minsk (capitale de la Biélorussie) depuis le résultat de l'élection présidentielle du 9 août 2020.



Biélorussie/

Chasse aux sorcières

RÉPRESSION Descentes de police, confiscation de matériel informatique au siège de syndicats et d'ONG, arrestations, procès et peines de prison se succèdent en Biélorussie pour intimider tous ceux qui manifestent inlassablement contre le régime autoritaire du Président Loukachenko, depuis l'élection truquée d'août dernier. Deux journalistes, Katerina Bakhvalova et Daria Chultsova, ont été condamnées le 17 février à deux ans de prison ferme pour avoir filmé une manifestation de l'opposition en hommage à Roman Bondarenko, un manifestant tué en novembre. Plusieurs syndicalistes accusés d'avoir organisé des mouvements de grève dans leur entreprise ont également été arrêtés. Le chef d'inculpation d'« atteinte grave à l'ordre public » est à chaque fois retenu. Les syndicats biélorusses accusent le pouvoir de se livrer à une véritable « chasse aux sorcières ». ●



Allemagne/

Adoption d'une loi sur le devoir de vigilance

ENTREPRISES Après la France, c'est au tour de l'Allemagne de se doter d'une loi sur le devoir de vigilance. Selon le texte adopté en Conseil des ministres le 3 mars, les entreprises ayant leur siège en Allemagne auront l'obligation de veiller au respect des droits humains et des normes environnementales dans leurs chaînes d'approvisionnement. Les entreprises de plus de 3000 salariés sont concernées dans un premier temps, celles de 1000 et plus suivront à partir du 1^{er} janvier 2024. Les entreprises devront effectuer une analyse des risques, adopter

des mesures de prévention et mettre en place une procédure de contrôle et de plainte chez leurs fournisseurs directs. Le texte est moins contraignant s'agissant des fournisseurs indirects : l'entreprise sera tenue de réagir en cas de signalement d'une violation des droits humains. « Un important pas dans la bonne direction », a salué le collectif « Initiative Lieferkettengesetz » (loi sur les fournisseurs), une coalition de 124 syndicats et ONG.

Union européenne/

Le retour de l'austérité n'est pas une option

BUDGET La fameuse règle du seuil de déficit public fixé à 3 % du PIB, contenue dans le Pacte de stabilité et de croissance, qui encadre les finances publiques des États membres de l'Union européenne, a volé en éclats avec la pandémie. Ce qui a ouvert la voie au « quoi qu'il en coûte », mis en œuvre dans chaque État pour lutter contre les conséquences de la crise sanitaire. Cependant, alors que la Commission européenne réfléchit aux scénarios possibles d'un retour à la normale sur le plan budgétaire, des voix s'élèvent pour prévenir toute tentation de recourir à une politique d'austérité comme cela a été le cas après la crise de 2008.

« Un retour aux affaires comme d'habitude – la relance des politiques d'austérité du passé – n'est tout simplement pas une option », précise dans une lettre adressée aux dirigeants européens une coalition d'économistes, d'ONG et de syndicalistes, dont la Confédération européenne des syndicats (CES) et la CFDT. Les signataires suggèrent d'instaurer « un budget et une capacité d'emprunt importants et permanents » à l'échelle européenne afin de promouvoir les investissements dans le cadre de l'European Green Deal (Pacte vert pour l'Europe) et d'une transition socialement juste, et d'assurer le soutien de la Banque centrale européenne aux « objectifs budgétaires décidés démocratiquement », par les États membres.



Birmanie/

Un peuple déterminé

Depuis le 1^{er} février, la population birmane dénonce le coup d'État perpétré par la junte militaire. Une centaine de personnes ont été tuées, des milliers de manifestants ont été arrêtés et l'accès à internet a été coupé. Malgré la répression, les citoyens se mobilisent pour défendre la démocratie.

« C'est un mouvement d'une ampleur extraordinaire, réagit Kate Lee, membre d'Union Aid Abroad-Apheda, une organisation de solidarité internationale liée aux syndicats australiens qui soutient les organisations syndicales d'Asie du Sud-Est et travaille avec elles. Les citoyens sont déterminés à défendre la démocratie. »

Depuis la capitale administrative du pays, Naypyidaw, ou dans les territoires ruraux, ils rejettent le putsch de Min Aung Hlaing, qui sape le processus de transition démocratique entamé il y a une décennie. Ils dénoncent l'arrestation du Président, de sa conseillère d'État, Aung San Suu Kyi, et l'emprisonnement de personnalités issues de la société civile. Un mouvement dans lequel les travailleurs sont en première ligne, à l'appel de l'organisation syndicale CTUM et de son leader Maung Maung,

actuellement menacé par la junte. « Malgré le harcèlement et les menaces qui pèsent sur eux, les 5000 adhérents au Myanmar sont pleinement engagés dans le mouvement de désobéissance civile », confirme Apolinar Tolentino, représentant de la Fédération syndicale internationale du bâtiment et du bois



À Yangon (ex-Rangoun), le 3 mars dernier, les manifestants crient des slogans et se joignent à la marche pour protester contre le coup d'État militaire en Birmanie.

(IBB). « Vingt dirigeants de syndicats, dont une majorité issue de la Fédération des travailleurs de l'industrie du Myanmar (IFWM), et parmi lesquels figure son vice-président, sont sur la liste des personnes recherchées par l'armée », dénonce de son côté la fédération syndicale IndustriALL. Dans le privé comme dans le public, les travailleurs multiplient les débrayages et les grèves. Enseignants, cheminots ou encore électriciens sont mobilisés aux côtés des étudiants. « La désobéissance civile est importante chaque jour qui passe. » Et se poursuit chaque soir, à 20 heures, pour contourner le couvre-feu imposé par la junte, chaque citoyen est invité à participer à un « barrage de bruit », en tapant sur des casseroles depuis sa fenêtre.

Faire pression sur les gouvernements

Si la mobilisation ne faiblit pas, la situation est alarmante, dénonce la Confédération syndicale internationale (CSI). « L'armée entend placer l'ensemble de la population sous surveillance permanente et supprimer la liberté d'expression. » Un témoignage confirmé par Apolinar Tolentino : « Le couvre-feu permet au pouvoir de réprimer le mouvement et de harceler les manifestants dans l'ombre. Nous sommes extrêmement inquiets, nous craignons que, tôt ou tard, la junte recoure massivement à la violence, comme ça a été le cas en 1988*. » « Parce que la junte les a menacés et qu'ils refusent de se laisser intimider, les manifestants écrivent leur groupe sanguin sur le bras », explique Tom Andrews, le rapporteur spécial des Nations unies pour la Birmanie. « Alors que la junte intensifie ses attaques, le monde doit intensifier sa réponse. Afin de soutenir les droits de l'homme et la justice, il est urgent de faire pression sur nos gouvernements, les encourager à prendre des mesures de sanction contre la junte et de peser sur les directions des entreprises présentes dans le pays, comme Total », conclut Kate Lee. ●

Guillaume Lefèvre

* Des manifestations pro-démocratie avaient été réprimées et fait des milliers de morts.

En bref

Inde/ La Covid n'était qu'une excuse

LIBERTÉ SYNDICALE

Au bout de huit mois de lutte et de campagne de solidarité internationale, le Syndicat des travailleurs du vêtement et du textile (Gatwu) a signé le 1^{er} février dernier, avec Gokaldas Exports (fournisseur de H&M, entre autres), un accord qui reconnaît le syndicat et réintègre les 1257 travailleuses et travailleurs qu'il avait licenciés.

Sous le prétexte de Covid et de baisse des commandes, cette entreprise avait fermé la seule de ses usines où les salariés avaient réussi à implanter un syndicat. Grâce à la mobilisation, les entreprises donneuses d'ordre ont été contraintes d'exiger de leur fournisseur qu'il respecte la liberté syndicale et réintègre l'ensemble des salariés.



Qatar/

Une enquête qui dérange

ESCLAVAGE Dans un pays où l'information est sévèrement verrouillée, l'enquête du quotidien britannique *The Guardian* publiée le 23 février dernier n'a pas manqué de créer la polémique sur la planète football. Selon nos confrères, 6750 travailleurs immigrés au minimum seraient morts au Qatar dans le cadre de la préparation de l'organisation du Mondial de football 2022, soit depuis la désignation des pays hôtes, le 2 décembre 2010. Plusieurs associations de supporters issues de pays nordiques ont appelé au boycott de la compétition à la suite de cette enquête. Pour obtenir ce nombre, les journalistes se sont appuyés sur les informations des ambassades des principaux pays fournisseurs de main-d'œuvre – l'Inde, le Népal et le Bangladesh – à la construction des stades, mais aussi à l'ensemble des infrastructures qui sortent de terre à marche forcée ces dix dernières années.

Alors que les instances internationales du football minimisent les faits, cette enquête a le mérite de rappeler une situation maintes fois dénoncée par les organisations syndicales internationales, qui ne relâchent pas la pression sur les dirigeants du pays pour améliorer le sort des travailleurs étrangers, dont les conditions de travail s'apparentent à de l'esclavage dans de trop nombreux cas. ●



Maroc/

Les postiers luttent et gagnent

Après onze jours de grève et une campagne de mobilisation internationale, les postiers marocains sont finalement parvenus à un accord avec le gouvernement à la fin janvier. Outre des augmentations de salaire et de primes, les organisations syndicales ont obtenu une plus grande protection de leurs militants. Les brimades et autres déplacements obligatoires que subissaient les représentants du personnel étaient en effet l'une des raisons qui avaient conduit à cette grève dure. Cette dernière avait reçu le soutien de la fédération syndicale internationale UNI Global Union (qui regroupe, entre autres, les salariés des postes et télécommunications dans le monde entier).



Angola/

L'homosexualité est dépénalisée

Les droits des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres) progressent en Afrique même s'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir. L'Angola vient de franchir une étape importante. Depuis le 9 février 2021, date de l'entrée en vigueur d'un nouveau code pénal dans le pays, l'homosexualité y est dépénalisée et les discriminations fondées sur l'orientation sexuelle interdites. L'aboutissement d'un combat de plusieurs années porté par des militants locaux et internationaux. Les associations LGTB ne sont autorisées dans le pays que depuis 2018.

«*En écartant cette relique archaïque et insidieuse de son passé colonial, l'Angola évite la discrimination et adopte l'égalité*, a réagi dans un communiqué de presse le directeur de la division Droits des personnes LGBT à Human Rights Watch, Graeme Reid. Les 69 autres pays du monde qui criminalisent toujours les comportements "consensuels" entre personnes du même sexe devraient suivre son exemple.»

DOSSIER

MIGRANTS

Anne-Sophie Balle, Marie-Nadine Eltchaninoff et Guillaume Lefèvre



TRANSACCTION // GESTION LOCALITE // PROMOTION // SYNDIC DE CO-PROPRIETE // I

Agon Coutainville 02 33 07 10 71

Coutances 02 33 19 10 00

Bréhal 02 33 69 22 62

St-Martin-de-Bréhal 02 33 50 40 40

Granville 02 33 91 00 70

Yvetot 02 33 91 0 910

Saint-Pair-sur-Mer 02 33 50 06 31

CFDT MAGAZINE N° 472 - Avril 2002

M 31 Marcelle



FRANCE, TERRE D'ÉCUEILS

**LA QUESTION MIGRATOIRE
EST TOUJOURS AUSSI
ÉRUPTIVE. UN DÉBAT
PACIFIÉ ET UNE POLITIQUE
D'INTÉGRATION DIGNE
PERMETTRAIENT
POURTANT DE SORTIR
DU STATU QUO.**





L'impossible débat

La crise humanitaire de 2015 a mis sur le devant de la scène la question des migrants. Six ans plus tard, la France peine toujours à se donner les moyens d'intégrer sereinement une population étrangère qui fuit la guerre ou la famine.

Août 2015. Face à l'afflux des populations qui fuient le conflit syrien depuis quelques mois, la chancelière allemande Angela Merkel décide d'accueillir en masse ces réfugiés qui ne peuvent pas tous rester en Grèce, et sont d'ailleurs déjà sur la route des Balkans. Une décision historique, résumée en une phrase qui restera dans les livres d'histoire : « *Wir schaffen das!* » (Nous allons y arriver!).

En France, ce geste de solidarité internationale est observé avec admiration ou crainte, c'est selon. Des associations se mobilisent et appellent à prendre part à cet effort, des communes s'organisent pour mettre des locaux à disposition, tandis que le gouvernement fait pression à Bruxelles pour tenter

de répartir l'accueil dans l'ensemble des pays de l'Union, afin de soulager l'Italie et la Grèce, en première ligne face à la crise. Mais cet élan de générosité retombe assez vite. L'Europe est incapable de trouver un consensus et signera *in fine* un accord avec la Turquie quelques mois plus tard pour stopper les migrants à ses frontières en échange d'une aide financière.

Presque six ans ont passé. Les chiffres (lire l'encadré) montrent que la France n'a pas accueilli tant de réfugiés et que leur insertion dans la société est en bonne voie, mais la question migratoire reste toujours aussi difficile à aborder sereinement. Des dispositifs existent pour les personnes qui ont obtenu l'asile, et le travail des associations est remarquable, mais il ne s'agit que d'une petite partie des migrants qui arrivent sur le sol français. « *La France n'a pas encore tiré les leçons de 2015*, résume Pascal Brice,

ancien directeur de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) et président de la Fédération des acteurs de la solidarité. *Ce sont toujours les logiques de dissuasion des arrivées qui prédominent. Une erreur à tout point de vue, car cette logique provoque des situations insupportables pour les personnes qui les vivent et alimente le sentiment de désordre dans l'opinion* », regrette-t-il.

Des politiques froleuses

Par conviction ou tétanisés par ce qu'ils supposent de l'opinion publique, les politiques refusent en effet de détendre les règles qui permettraient d'accueillir davantage de travailleurs étrangers en France, entraînant des situations intenable. Sans possibilité de migrer pour raisons économiques, les étrangers se tournent vers le droit d'asile pour obtenir des papiers alors même qu'une majorité sera déboutée car ne répondant pas aux critères. Et pendant les mois et parfois les années que dure la procédure, rien n'est vraiment prévu pour leur intégration. « *La France doit être à la hauteur du premier accueil*, insiste Delphine Rouilleault, directrice générale de France terre

d'asile. L'intégration doit se faire en amont de la remise du titre de séjour, sinon on perd un an, deux ans... Une période pendant laquelle les migrants sont livrés à eux-mêmes, dans des camps de fortune, contraints de travailler au noir. On les fragilise encore plus. Aujourd'hui encore, un demandeur d'asile sur deux n'est pas hébergé.»

Même constat du côté de la CFDT, qui milite pour que les demandeurs d'asile aient davantage la possibilité de travailler le temps que leur dossier soit instruit. « Il faut en finir avec les situations d'indignité, de non-droit, qui se multiplient dans notre pays pour des femmes, des enfants et des hommes qui attendent d'être pris en charge dans les dispositifs administratifs, insiste Frédéric Sève, secrétaire national de la CFDT. Par ailleurs, le maintien de travailleurs dans l'illégalité est un contresens. Loin de les affranchir des filières mafieuses de la migration, cela les rend plus dépendants. Au lieu de détendre le marché de travail, cela le déséquilibre en enkystant des salariés dans la dépendance vis-à-vis de leur employeur, dans des secteurs où la dureté des conditions de travail requiert au contraire des travailleurs en capacité de s'exprimer, de revendiquer, de négocier. »

Sortir du cadre partisan

Pourtant, quand la France se donne les moyens d'agir, les résultats sont là, comme le montrent les exemples de ce dossier. « Quand les moyens sont donnés aux acteurs, le bilan est positif. On est très très loin du fantasme qui peut circuler sur les migrants... », souffle Delphine Rouilleault. Pour Matthieu Tardis, chercheur au centre migrations et citoyenneté de l'Institut français des relations internationales (Ifri), « les politiques doivent impliquer et sensibiliser davantage la société à l'accueil des migrants ». Un point de vue



“IL FAUT EN FINIR AVEC LES SITUATIONS D'INDIGNITÉ [...] POUR DES FEMMES, DES ENFANTS ET DES HOMMES QUI ATTENDENT D'ÊTRE PRIS EN CHARGE DANS LES DISPOSITIFS ADMINISTRATIFS.”

Frédéric Sève, secrétaire national à la CFDT

partagé par Damien Carême, député européen EELV et président de l'Association nationale des villes et territoires accueillants (Anvita) : « Notre pays accueille très peu de migrants, mais on en parle toujours comme d'un problème. Soyons clairs, il n'y a pas d'appel d'air comme le prétendent certains. Cela n'existe pas. La France peut et doit intégrer celles et ceux qui fuient le terrorisme, le changement climatique, la dictature, les violations des droits de l'homme, mais aussi simplement ceux qui le souhaitent. » Comment ? « Avec du courage politique, en arrêtant de reprendre le discours de l'extrême droite et en le déconstruisant », insiste l' élu.

Pour sortir par le haut de cette situation, la CFDT appelle à mettre tout le monde autour de la table, les partis politiques comme les acteurs sociaux afin de sortir du strict cadre partisan. « Voilà des années que les gouvernements successifs partent d'un postulat selon lequel l'affichage d'une politique migratoire restrictive à l'égard des droits des migrants est la seule que l'opinion pourrait entendre, et l'unique façon de gagner des voix sur l'extrême droite. Ce postulat est un contresens, qui relègue certains enjeux prioritaires au second plan, et prive les Français de la parole de raison et du débat sincère qu'ils méritent », alertait déjà la CFDT en 2019 dans une tribune signée avec le Forum réfugiés, France terre d'asile, La Cimade, le Secours catholique et la Fondation Abbé Pierre. Deux années plus tard, la situation n'a guère évolué et l'approche de l'élection présidentielle n'arrange pas les choses. La crise sanitaire, particulièrement violente pour les personnes sans droits, invite pourtant à ne pas se dérober. ●

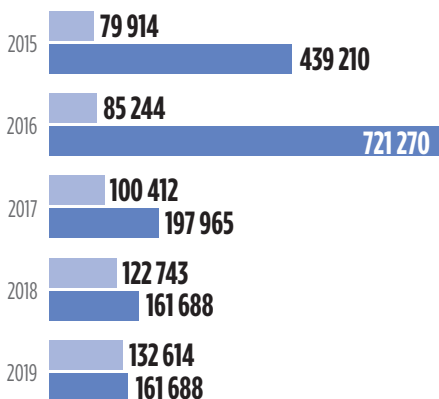
Guillaume Lefèvre

En chiffres

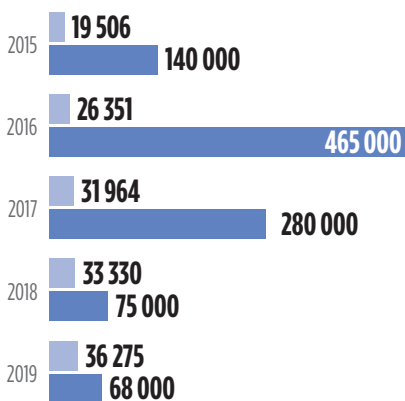
LES DEMANDES D'ASILE

FRANCE ALLEMAGNE

Les migrants qui ont déposé une demande d'asile entre 2015 et 2019



Les migrants qui ont vu leur demande d'asile acceptée entre 2015 et 2019



Entre 2015 et 2019, la France a accordé sept fois moins de demandes d'asile que son voisin allemand.

Sources : Eurostat et ministère de l'Intérieur

L'asile normand

L'Algérie, le Maroc et, enfin, la France. À l'image de nombreux demandeurs d'asile, Yamna, Honoré et leurs quatre enfants ont pris tous les risques dans l'espoir d'un avenir meilleur. Accueillie à Louvigny, un petit village du Calvados, cette famille tente de se reconstruire avec l'aide des bénévoles et le soutien de la mairie. Rencontre.

Liberté, égalité, fraternité & Louvigny. Dans ce village normand de 2 742 âmes, la devise républicaine gravée sur le fronton de la mairie prend tout son sens. Depuis 2016, la commune (membre de l'Anvita*) accueille des personnes en exil. « Nous avons une forte tradition de solidarité, insiste le maire divers gauche, Patrick Ledoux. Entourée par les rivières Orne et Odon, la commune est chaque année confrontée à de fortes crues, et des centaines de foyers se retrouvent régulièrement inondés. On sait donc ce que ça signifie, aider les autres. »

Alors quand éclate ce que l'on appelle communément la « crise des réfugiés », l'édile apporte son soutien au Collectif loupacien d'aide aux migrants (Clam) et facilite l'arrivée d'une famille irakienne. Aux rares voix qui s'opposent, la municipalité répond par la pédagogie. « Notre rôle, c'est d'expliquer ce que nous faisons et pourquoi nous le faisons, résume Louis Lebocey, élu municipal chargé de la solidarité internationale. La peur de l'inconnu... On avait entendu les mêmes horribles propos avant l'arrivée des logements

sociaux. Pourtant, tout se passe bien. » Pour faire tomber les barrières, les élus misent sur la convivialité. Événements culturels, musicaux ou culinaires, « chacun apporte quelque chose à l'autre ». « Ce n'est plus possible d'entendre que des milliers de personnes meurent en tentant de rejoindre l'Europe », ajoute Martine Renaud, coprésidente du Clam. Depuis cinq ans, ce sont ainsi dix familles qui ont été soutenues et accompagnées.

Avoir un travail et vivre normalement

Yamna (35 ans) et Honoré (50 ans) sont arrivés en France en 2018 après un long périple (lire ci-contre) avec leurs enfants de 14, 12 et 6 ans (une petite dernière est née en France il y a deux ans). Les deux garçons sont scolarisés à Caen et leur fille de 6 ans fréquente l'école de Louvigny. Ils ont des amis et des projets. « L'un aimerait devenir policier, sourient les parents. Ça se passe bien pour tout le monde. C'est beaucoup de soulagement. Nous venons de très loin... »

Parents comme enfants restent toutefois traumatisés par ce qu'ils ont vécu et bénéficient d'un accompagnement psychiatrique qui leur permet de mettre des mots sur leurs maux. « J'ai cru devenir fou », confie Honoré. Aujourd'hui, le couple souhaite simplement être régularisé, mener une vie normale et pouvoir travailler. « On aimerait pouvoir se projeter dans l'avenir. » En attendant, ils s'engagent... pour les autres. Honoré est bénévole au Secours populaire et Yamna fait office de traductrice arabe-français auprès d'autres migrants dans leurs démarches administratives ou rendez-vous médicaux. « Ma famille, c'est ce village et ce sont ces habitants qui nous tendent la main », poursuit Yamna. « Je veux mourir



(De g. à dr.) **Martine Renaud**, coprésidente du Clam; **Honoré**; **Patrick Ledoux**, maire de Louvigny; **Yamna**; **Louis Lebocey**, élu municipal chargé de la solidarité internationale.

à Louvigny, poursuit Honoré. Je me sens enfin chez moi ici. Nous n'avons plus à fuir. Nous n'avons plus à nous cacher. »

Des mots qui renforcent l'engagement de Patrick Ledoux. « En tant qu'élu local, c'est tout simplement notre mission, résume celui qui reçoit systématiquement les nouveaux arrivants en mairie. Nous savons pourquoi nous nous engageons au côté des bénévoles. Nous savons pourquoi nous y mettons autant d'énergie, parce qu'au bout, il y a des familles dont l'objectif est de vivre à Louvigny. » ● **G. L.**

* Association nationale des villes et territoires accueillants. Ses membres considèrent que leur territoire peut devenir un refuge pour tous ceux et toutes celles qui ont besoin d'être mis à l'abri. L'association compte 38 villes et villages, deux métropoles, trois régions et deux départements.

“CE N'EST PLUS POSSIBLE D'ENTENDRE QUE DES MILLIERS DE PERSONNES MEURENT EN TENTANT DE REJOINDRE L'EUROPE.”

Martine Renaud, coprésidente du Clam





Interview

Camille Schmoll “De plus en plus de femmes partent seules”

CAMILLE SCHMOLL, GÉOGRAPHE, SPÉCIALISTE DES MIGRATIONS, VIENT DE PUBLIER « LES DAMNÉES DE LA MER – FEMMES ET FRONTIÈRES EN MÉDITERRANÉE », AUX ÉDITIONS DE LA DÉCOUVERTE.

La traversée de la Méditerranée

➡ Lui est chrétien et vient du Cameroun, il a quitté son pays pour l'Algérie parce qu'il était menacé par des milices locales. Elle est algérienne et musulmane. Ils se sont rencontrés il y a plus de quinze ans. Elle s'est convertie. Une décision que la famille de Yamna condamne violemment. « Nous n'avions pas d'autres choix que de partir », résume Honoré. Ils déménagent à une dizaine de reprises, à travers l'Algérie, en vain. « Ils nous ont toujours retrouvés. » Les menaces, les humiliations, les passages à tabac se succèdent. Jusqu'à ce jour de 2018 où leur maison est incendiée. Leur fils aîné est brûlé pendant l'attaque. La famille abandonne tout derrière elle, leur société de jardinage et de nettoyage, leur domicile... et rejoint le Maroc. Avec un objectif : la France. Quoi qu'il en coûte. Avec d'autres, malgré les risques, ils embarquent avec leurs trois enfants sur un Zodiac® pour l'Espagne. Mais, leur frère embarcation chavire. Il faudra qu'un bateau croise miraculeusement leur route pour qu'ils survivent. « Tous n'ont pas eu notre chance », se souvient Honoré. Malgré l'épreuve, la famille retient sa chance. Nous préférons échouer et mourir que de ne pas essayer. » La troisième tentative fut la bonne. ●

G. L.



Quelle est la part des femmes dans les migrations ?

➡ En 2019, les migrants en Europe étaient à 51% des femmes. Pourtant, la représentation commune et médiatique que l'on a des migrations reste très masculine. Les premières recherches sur les migrations ont eu tendance à invisibiliser les femmes. Même pendant les Trente Glorieuses, il y avait beaucoup de travailleuses, des ouvrières ou des employées domestiques. Mais l'image de la travailleuse était délaissée au profit de celle d'épouse et de mère de famille.

Les femmes sont nombreuses à tenter la traversée de la Méditerranée ?

➡ Elles sont nombreuses sur ces embarcations, environ 15 à 20%. On estime qu'elles sont sans doute plus nombreuses en amont car beaucoup d'entre elles meurent en route, plus que les hommes... Depuis quelques mois, on voit une augmentation du nombre de femmes qui partent, notamment d'Afrique subsaharienne.

Quelles sont les raisons de leur départ ?

➡ Ce n'est pas si évident de catégoriser parmi ces migrants ceux qui relèvent du droit d'asile tel que défini par la convention de Genève ou des raisons économiques. Quand on examine leur trajectoire, qui est souvent très longue, les motivations s'articulent et peuvent évoluer. Certaines fuient les violences. C'est le cas des Érythréennes, qui vivent dans la pire dictature du monde, ou des Somaliennes, qui ont vécu la guerre civile et sont menacées par les milices shebabs. Dans d'autres pays, les femmes décident de partir pour des raisons économiques ou des questions liées au genre. Pour fuir un mari violent ou un mariage arrangé, ou permettre à leur fille d'échapper à un mariage forcé ou à des mutilations génitales.

Les femmes partent seules ?

➡ On voit ces dernières années une augmentation des femmes qui partent seules ou avec leurs enfants. De façon assez surprenante, c'est dû à l'évolution du statut

de la femme dans les sociétés d'origine. Ce sont souvent des femmes qui ont acquis une certaine indépendance, parfois séparées ou célibataires. Leur position est paradoxale car elle résulte d'une forme d'émancipation et, en même temps, elles ne sont pas tout à fait acceptées. Elles vont chercher leur place ailleurs, dans un autre pays.

Quelles sont les conditions de leur bonne intégration ?

➡ On oublie trop souvent la dimension relationnelle, qui est très importante dans l'accueil et l'intégration. Les amis, les anciens voisins, les copines de classe constituent le premier entourage qui va permettre d'accéder à un logement et du travail, à l'autonomie. Il faut arrêter de penser que, parce qu'ils ont vécu des choses horribles, les gens sont dénués d'initiatives et de projets. Je vois des femmes arrivées en Italie et qui passent deux ou trois ans dans les limbes, sans qu'il ne soit statué sur leur situation. Cela les vulnérabilise. Si on prenait en compte leur histoire, en commençant par soigner leur trauma, en s'appuyant sur leur esprit d'initiative et leurs désirs, leur intégration serait plus facile. C'est ce que le règlement de Dublin [qui établit que les demandes d'asile sont traitées dans le premier pays d'arrivée dans l'Union européenne] ne permet pas à l'heure actuelle. ●

Propos recueillis
par Marie-Nadine Eltchaninoff



Témoignages

Des apprentis en détresse

Yaya Camara, un jeune Guinéen de 19 ans apprenti électricien, est menacé d'expulsion à quelques semaines de la validation de son diplôme. Ses enseignants et son patron se battent pour obtenir sa régularisation. Une histoire qui se répète.



“CES JEUNES NE PRENNENT LE TRAVAIL DE PERSONNE, LES PATRONS ONT DU MAL À RECRUTER DANS CES MÉTIERS.”

Christine Monnot, déléguée syndicale CFDT des CFA de Bourgogne-Franche-Comté

« Bel esprit d'équipe. Apprenti motivé et sérieux. Ton engagement et tes résultats sont satisfaisants. Continue ainsi. » Les appréciations sur les derniers bulletins de notes de Yaya Camara sont autant de preuves touchantes de l'effort d'intégration accompli par ce jeune Guinéen alors âgé de 18 ans, apprenti en deuxième année de CAP électricien au CFA bâtiment de Besançon. Elles figurent dans le volumineux dossier constitué par ses enseignants pour défendre la cause de Yaya, qui se trouve aujourd'hui sous le coup d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF). Une situation hélas fréquente chez les mineurs isolés étrangers accueillis en France au moment de leur accession à la majorité. Le recours déposé par le jeune homme devant le tribunal administratif a été rejeté au motif d'un défaut de validité de ses documents d'identité. Aujourd'hui, ses enseignants et son patron demandent sa régularisation.

Quitter la Guinée pour rejoindre l'Europe a été un choix familial afin que lui, au moins, connaisse une vie meilleure. Yaya est parti de Guinée à 16 ans avec son cousin, mort noyé sous ses yeux pendant la traversée de la Méditerranée. Pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance, Yaya a été hébergé dans un centre d'accueil de demandeurs d'asile (Cada) puis a intégré une formation d'électricien en appren-

tissage. Ses enseignants ne tarissent pas d'éloges sur le jeune homme, soulignant son sérieux et ses capacités d'adaptation. « Il est respectueux et travailleur. Un peu réservé au début, il s'est rapidement fait beaucoup de copains », note Raphaël Estienne, son professeur référent au CFA. « C'est une crème de gamin ! », renchérit Christine Monnot, déléguée syndicale CFDT des CFA de Bourgogne-Franche-Comté, qui a rejoint Raphaël Estienne dans son combat pour que l'apprenti puisse achever sa formation en toute légalité.

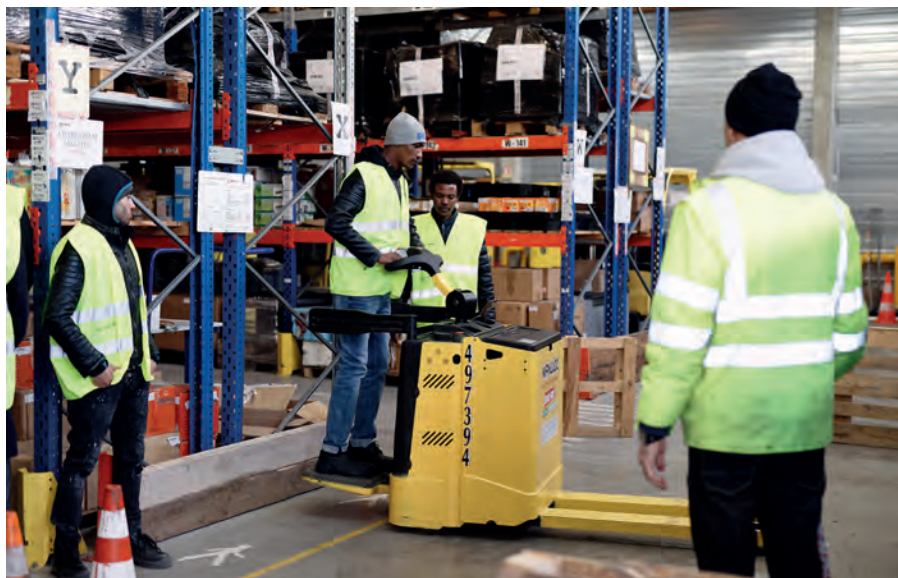
Le maître d'apprentissage de Yaya, Roger Duarte, patron d'une petite entreprise du

bâtiment à Houtaud, près de Pontarlier (Doubs), ne dit pas autre chose. Lui aussi se bat pour garder son apprenti, à qui il a signé une promesse d'embauche. Mais tant que l'OQTF n'est pas levée, Roger Duarte n'a pas le droit de l'accueillir dans son entreprise, à son grand regret. « Le maître d'apprentissage a tissé des liens professionnels mais aussi affectifs avec ce jeune », explique Raphaël Estienne, qui a lancé le 19 janvier une pétition en ligne signée un mois plus tard par 25 000 personnes. « Nous avons alerté le préfet, le conseil régional, les députés de nos circonscriptions respectives, en dernier recours une demande a été adressée à Gérard Darmanin », énumère le professeur référent.

Les artisans vent debout

Tous espèrent une issue favorable à cette affaire, qui n'est pas sans rappeler celle – abondamment relayée sur les réseaux sociaux au début janvier – du patron boulanger Stéphane Ravacley, qui avait entrepris une grève de la faim pour obtenir la régularisation du jeune Laye Fodé Traoré, lui aussi apprenti d'origine guinéenne et menacé d'expulsion. Le boulanger a depuis obtenu gain de cause et s'est joint au collectif de soutien de Yaya. Régulièrement, dans la presse, des artisans prennent la défense de leurs apprentis qui, menacés d'expulsion, voient leurs projets d'avenir voler en éclats. « Dans nos CFA du bâtiment en Bourgogne-Franche-Comté, environ 20 % des apprentis sont des mineurs isolés étrangers, constate Christine Monnot. Ces jeunes ne prennent le travail de personne, les patrons ont du mal à recruter dans ces métiers. La loi doit changer. » ● M.-N. E.





Quand on s'en donne les moyens...

Lancé en 2017, le programme Hope permet aux réfugiés de bénéficier d'une formation dans les secteurs en tension mais aussi d'un accompagnement renforcé... clés d'une intégration réussie.

À l'évocation du mot *hope* (espoir en anglais), Tayeb sourit. Ce mot ne l'a jamais quitté durant son périple depuis son pays d'origine, le Soudan. Il ne savait pas qu'il deviendrait aussi sa voie d'entrée dans une nouvelle vie. Stagiaire depuis cinq mois du programme Hope (hébergement, orientation, parcours vers l'emploi), ce jeune de 21 ans au français encore hésitant est doté d'une détermination sans limites. « J'arrive avant les autres, je pars après, et je travaille le soir dans ma chambre. J'ai pas beaucoup de temps, je

dois réussir. Je n'ai pas traversé toutes ces épreuves pour rien. » Expérimenté au départ avec 200 migrants de Calais, ce dispositif piloté par l'Afpa (Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes) devient en 2017 un programme officiel d'insertion par l'emploi des réfugiés, aujourd'hui soutenu par les ministères de l'Intérieur, du Travail, du Logement et par le monde de la formation professionnelle. « On a inventé un système d'intégration en positionnant les réfugiés sur des métiers en tension et en mouillant des entreprises qui, jusqu'alors, se cachaient derrière un discours de formation inadaptée à leurs besoins », résume Pascale Gérard, directrice de l'insertion sociale à l'Afpa et instigatrice du projet Hope.

Pendant neuf mois, au minimum, les réfugiés sélectionnés par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (Ofii) bénéficient d'un accompagnement renforcé et suivent un parcours de formation spécifique : 400 heures pour apprendre le « français professionnel » et découvrir des métiers grâce à une Poec (préparation opérationnelle à l'emploi collective) puis 450 heures d'alternance en entreprise, en vue d'obtenir une première qualification professionnelle. Le succès du programme, lui, n'est plus à démontrer : depuis 2017, 2 775 stagiaires en ont béné-

ficié avec 85,6 % de certifications professionnelles à la clé et une insertion dans l'emploi à l'issue de la formation de 73 %. « Pour nous, c'est une revanche sur la vie, une victoire culturelle, économique et sociale », estime Sayed. Cet Afghan de 28 ans a suivi une formation de cariste pendant neuf mois en 2018 avant d'être embauché dans une entreprise de l'Essonne. « Mes difficultés de français étaient très handicapantes pour moi et, même avec le statut de réfugié, je n'arrivais pas à trouver de travail. » Au lancement du programme, Pascale Gérard se souvient avoir trouvé des personnes en réelle détresse, « qui nourrissaient parfois même une certaine aigreur vis-à-vis de la République, qui leur avait assuré que le statut de réfugié leur permettrait de travailler ou d'entrer dans des dispositifs de formation de droit commun. Or, dans les faits, ce n'était pas le cas ».

Organiser le parcours d'insertion au plus tôt

Avec ce programme, les réfugiés retrouvent espoir. Durant tout le temps de leur formation, ils sont logés dans les locaux de l'Afpa et n'ont pas à se soucier des à-côtés qui peuvent se révéler autant de freins supplémentaires à leur parcours d'intégration. L'Afpa, elle, mise sur 1 500 stagiaires en 2021 et continue, quatre ans après le lancement du programme, à chercher les moyens de le perfectionner. Dans un livre blanc intitulé *Accueillir les réfugiés... autrement ? L'insertion professionnelle au cœur de l'intégration*, elle suggère d'enclencher les parcours d'insertion des migrants dès la demande d'asile afin de limiter les impacts négatifs de la période d'attente. Cette proposition est soutenue par la CFDT, attachée à l'idée qu'il faut mettre en place des parcours d'insertion le plus tôt possible et élargir au maximum le droit au travail. « Derrière la question de l'intégration se dessine celle des moyens que l'État et notre société se donnent pour construire la France de demain, avec ceux qu'elle a décidé d'accueillir », résume parfaitement ce livre blanc. ●

Anne-Sophie Balle

“ON A INVENTÉ UN SYSTÈME D'INTÉGRATION EN POSITIONNANT LES RÉFUGIÉS SUR DES MÉTIERS EN TENSION ET EN MOUILLANT LES ENTREPRISES [...]”

Pascale Gérard, instigatrice du projet Hope



1

1 Moustache a été l'une des premières marques à croire au potentiel du VTAE (à assistance électrique). En 2018, le Samedi 27 Trail Carbon, sur lequel courait Julien Absalon, est devenu le premier VTAE à être titré champion de France. La même année, le Samedi 27 Trail 8 est élu VTT électrique de l'année par la presse spécialisée.

2 et 3 Les cofondateurs Emmanuel Antonot et Greg Sand ont tout de suite parié sur l'électrique, persuadés que cette technologie constituait l'avenir du vélo. Leur credo : proposer des VAE fiables, efficaces et beaux qui s'adressent à tous et pas seulement aux initiés de la petite reine. Une recette qui a fait leur succès en France et à l'international. Leur plus grande fierté : avoir créé en dix ans plus de 150 emplois dans la région.



2



3

MOUSTACHE LA TÊTE DANS LE GUIDON

Texte et photos **Cyril Entzmann**

➤ Créé en 2010 par deux jeunes entrepreneurs originaires des Vosges, Moustache est le résultat d'un pari audacieux : miser sur le développement du VAE (vélo à assistance électrique) en proposant des vélos de qualité qui peuvent couvrir tous les usages des nouvelles mobilités. Ici, pas d'anglicismes : Moustache tire son nom d'un modèle de guidon utilisé au début du siècle dernier, et chaque type de machine porte le nom d'un jour de la semaine. Conçus et assemblés en France, les cadres sont fabriqués à Taïwan (l'autre pays du vélo), moteurs et batteries viennent d'Allemagne et les équipements sont japonais. La volonté de la marque est de s'adresser à tous et de faire venir au VAE une population de non-spécialistes. Une stratégie qui se révèle payante car, malgré un prix moyen tournant autour de 3 000 euros, l'entreprise basée à Thaon-les-Vosges enregistre un chiffre d'affaires de 100 millions d'euros. Récemment, la crise sanitaire a stimulé l'engouement pour le vélo, et l'électrique est devenu un argument supplémentaire pour convaincre les nouveaux utilisateurs déconfinés. De quoi envisager l'avenir avec un grand sourire sous la moustache! ●



4



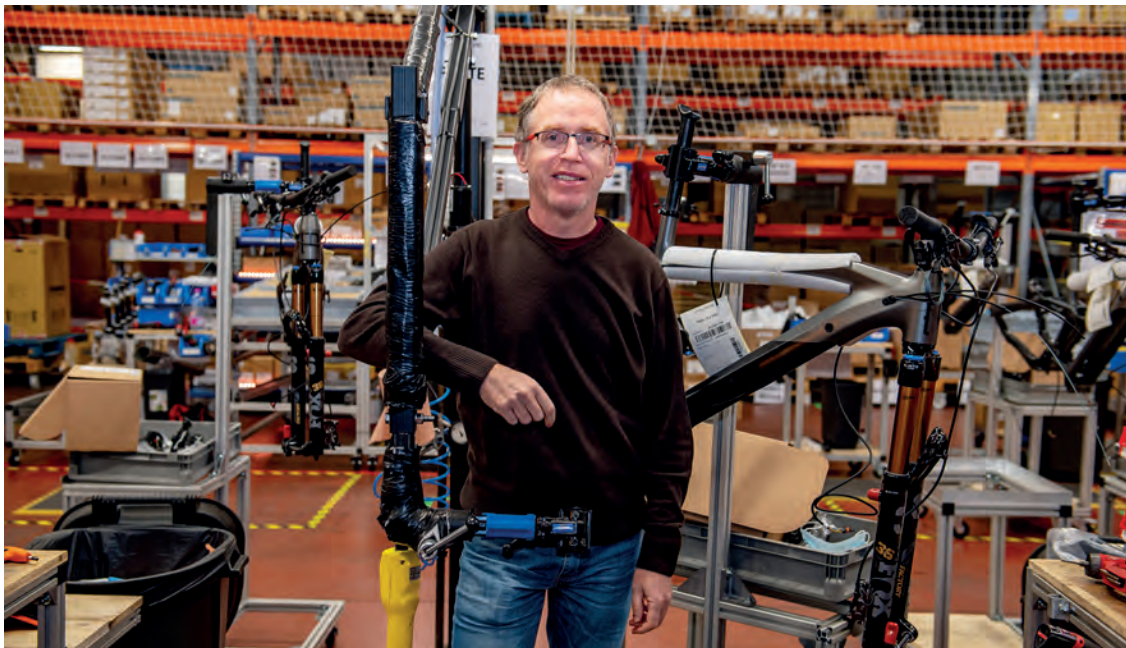
5



6



7



8

4 Hélène Puget, 42 ans, 100% Vosgienne, a été la première femme à rejoindre l'équipe pour développer la marque à l'international. Son métier : toujours trouver une solution et faire le lien entre l'usine et les clients.

5 Rien ne prédestinait ce menuisier à devenir chef d'équipe logistique. Mais en étant l'un des premiers salariés de Moustache, Anthony Sadi a grandi en même temps que la société. Sa mission consiste à adapter la partie logistique à l'évolution rapide de la production.

6 Dessinateur industriel au service R&D, Adrien Smolinski vient de l'industrie automobile. Cet adepte du VTT conçoit la géométrie des cadres en CAO (conception assistée par ordinateur), travaille les formes des tubes et peaufine l'intégration des éléments. Il faut environ un an entre la conception et le début de la production.

7 Lucas Genay a 25 ans. Il est monteur sur la nouvelle ligne de production Taon 2 et passionné de mécanique. Lorsqu'il reçoit le cadre, il effectue l'intégralité du câblage, installe le moteur et la batterie et procède aux réglages des freins et dérailleurs ; il réalise ensuite un dernier contrôle avant l'emballage.

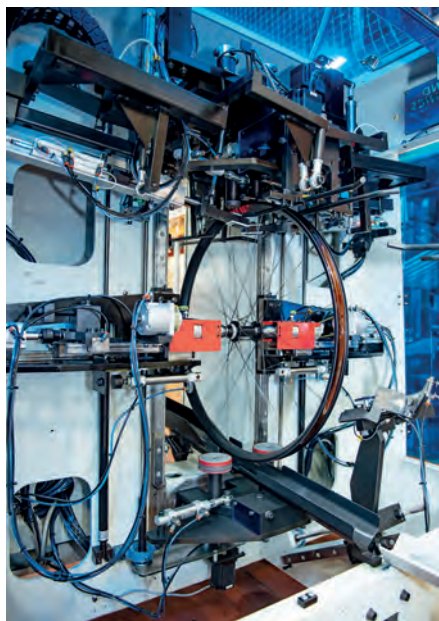
8 Ce Vosgien d'adoption, né à Belfast, vit dans le département depuis vingt ans. Seamus Scullion a fait l'essentiel de sa carrière dans l'industrie automobile. Passionné de vélo (il parcourt plus de 6000 km par an), il a rejoint Moustache spontanément. Responsable de production, il optimise la chaîne d'assemblage et a mis en place la ligne Taon 2, principalement dédiée à la production des VTT de la marque.

9 Bosch a lancé son premier moteur pour VAE en 2011. Il n'a pas été facile de convaincre le géant allemand de fournir moteurs et batteries à une petite société française encore inconnue. Les deux sociétés ont finalement noué un partenariat stratégique autour de cette technologie.

10, 11 En 2019, Moustache a relocalisé la fabrication des roues. L'entreprise a investi 250 000 euros pour pouvoir maîtriser la qualité d'assemblage. Un opérateur insère les rayons dans le moyeu ; une machine rayonne automatiquement la roue, une autre adapte la tension des rayons. L'opérateur n'a plus qu'à monter les pneus et les disques de frein.



9



10



11



12

12 à 14 Ici, pas de travail à la chaîne. Sur la ligne de montage Taon 1, les cadres arrivent prémontés de Taïwan ; chaque opérateur finit l'assemblage du vélo en intégralité. Cela permet un meilleur contrôle de la qualité. Chaque montage nécessite entre trente minutes et plus de trois heures d'intervention par vélo, selon la complexité des tâches à effectuer.

15 À une extrémité de l'immense hangar, les cartons arrivent en provenance du fournisseur de cadres taïwanais. À l'autre bout de la chaîne, les mêmes cartons, contenant cette fois les VAE assemblés et prêts à être expédiés chez plus de 500 revendeurs dans le monde. Avec la crise du coronavirus et l'engouement pour le vélo, les stocks sont au plus bas.

16 Vélo de ville ou vélotaf, vélo de voyage ou de route, VTR (vélo toute-route) ou VTT : toutes les tendances sont déclinées en électrique. Seule la draisiénne pour enfant, baptisée Mercredi 12, n'est pas équipée d'un moteur...



Retrouvez
ce reportage
sur notre site
[www.syndicalisme
hebdo.fr](http://www.syndicalismehebdo.fr)



13



14



15



16



Première Française championne olympique de boxe à Rio (en 2016) et championne du monde des poids légers (depuis 2019), Estelle Yoka Mossely est aussi engagée sur le ring que dans sa vie privée. Elle se fixe deux objectifs : permettre aux femmes de vivre pleinement leur carrière professionnelle et boxer les préjugés, en encourageant les plus jeunes à pratiquer le sport. **Entretien***

Propos recueillis par Guillaume Lefèvre

ESTELLE YOKA MOSSELY CHAMPIONNE EN TITRES

Comment devient-on la première Française médaillée d'or aux Jeux olympiques ?

➡ On s'entraîne. Beaucoup. On travaille. Beaucoup. Tous les jours et pendant de nombreuses années. Il n'y a pas de secret pour devenir championne : il faut s'entraîner. Et faire beaucoup de sacrifices. Comme en ce moment. Je m'entraîne aux États-Unis pendant un mois et demi et je ne peux pas voir mes enfants âgés de 3 ans et 6 mois. C'est dur.

Depuis les Jeux de 2016, à Rio, et votre médaille d'or, votre vie a-t-elle changé ?

➡ Du tout au tout. En plus d'être le plus grand et le plus beau de mes souvenirs sportifs, ça a entraîné plein de choses. À tous points de vue. C'est un changement de vie complet. On attend de nous que l'on soit à la hauteur de cette médaille d'or. On attend de nous d'être à la hauteur de ce qu'on a déjà accompli. Et peu importe que l'on soit enceinte ou non, que l'on soit fatiguée ou non. On doit répondre présente. Cela donne aussi un nouveau statut. C'est beaucoup de responsabilités. Mais je les assume !

Est-ce l'une des raisons qui vous a poussée à fonder l'association LPERF ?

➡ Je sais que l'effet des Jeux et de tout ce que ça implique peut être éphémère. C'était bête de laisser passer cette occasion unique. J'avais l'opportunité de me servir de ma notoriété pour aider d'autres athlètes. Pendant ma carrière, j'ai fait face à certaines choses que j'aurais pu éviter. En mettant mon expérience au service des autres, je peux les aider à ne pas reproduire ces erreurs. C'est aussi une façon d'aller de l'avant. On peut toujours se plaindre mais quand on a la possibilité d'agir pour que les choses s'améliorent, il faut le faire ! En tant que championne, si je veux que le sport continue de rayonner comme il rayonne, je dois en être actrice !

Quels sont les objectifs de votre association ?

➡ Je veux pouvoir aider les femmes à bénéficier des conditions favorables pour leur carrière, pour qu'elles puissent s'exprimer librement, sur des sujets qui leur sont spécifiques. Il y a des manques en matière

QUAND ON A LA POSSIBILITÉ D'AGIR POUR QUE LES CHOSSES'AMÉLIORENT, IL FAUT LE FAIRE.



d'accompagnement. Et les hommes ne connaissent pas toutes les problématiques qui se passent dans la tête et dans le corps d'une femme. C'est pour ça que nous sommes là. Notre structure se divise en trois pôles : un pôle médico-juridique, un pôle pause de carrière et un pôle reconversion professionnelle. Santé ou carrière : chaque question qu'une sportive se pose doit trouver une réponse et des outils adaptés.

C'est-à-dire ?

➡ Faire une pause dans sa carrière, avoir un enfant, revenir après la grossesse... Ce sont des envies de plus en plus répandues dans la carrière des sportives. Et c'est normal ! J'ai moi-même connu cette interruption de carrière après ma médaille d'or et après mon titre de championne du monde. Mon premier fils est né en 2017 et le second en 2020. Une athlète peut rapidement se retrouver seule et en difficulté. Comment annoncer une grossesse ? Quelles vont être les réactions ? Dans le milieu professionnel traditionnel, une femme enceinte bénéficie d'un congé maternité, cela fait partie de sa « carrière ». Cela devrait aussi être le cas dans la carrière d'une sportive. Simplement parce que ce sont des choses complètement naturelles, qui font partie de la vie de chacune d'entre nous.

Je pourrais multiplier les exemples. Prenons un sport de catégorie de poids ; lorsqu'une athlète n'arrive pas à en perdre pour des raisons hormonales eh bien son entraîneur soit ne comprend pas, soit il ne sait pas comment réagir. Beaucoup d'encadrants

d'équipes féminines sont des hommes et méconnaissent ces sujets. Enfin, notre expertise peut également porter sur les questions de harcèlement. Parce que ça existe.

Depuis le témoignage de la patineuse artistique Sarah Abitbol, la parole s'est libérée sur la réalité des agressions et violences sexuelles dans le milieu sportif...

➡ Il y a un vrai travail à faire. Il faut mettre en place des cellules dans chacune des fédérations. Pour que les personnes qui veulent en parler puissent le faire. Chaque fédération doit agir. Mais vraiment. Il faut une cellule qui fonctionne tout le temps, qui va à la rencontre des clubs, qui s'informe... C'est comme cela qu'on pourra détecter des anomalies dans tel club ou dans telle ville. C'est important d'écouter. En allant sur ces questions et en voyant que les fédérations s'intéressent à leur sort, cela pourra donner le courage aux personnes de parler.

Vous menez aussi des actions auprès des plus jeunes.

➡ Je veux montrer tout le champ des possibles. Montrer que tout le monde est égal face au sport. C'est pour cela que c'est important que je puisse partager mon expérience avec les plus jeunes. Avec l'association, nous faisons appel à des athlètes pour qu'ils viennent raconter leur parcours. Nous voulons donner envie aux filles et garçons. Il y a forcément un sport adapté à chacun. Je dis aux jeunes : « N'ayez pas peur. Osez faire du sport ! » Tout simplement. Et peu importe lequel. Ce n'est pas parce qu'on est petit qu'on ne peut pas faire du basket, ce n'est pas parce qu'on n'est pas souple qu'on ne peut pas faire de la danse, et ce n'est pas parce qu'on est une fille qu'on ne peut pas faire de la boxe ! Le sport est accessible à tous. Peu importent ses qualités physiques et mentales. C'est important de faire passer ce message, notamment chez les jeunes femmes, parce qu'il y a beaucoup de décrochages, une fois arrivées à l'adolescence. Elles s'éloignent du sport, parfois parce qu'elles n'ont pas forcément envie de montrer leur corps... Elles ont ●●●

● ● ● des problématiques particulières qui doivent être prises en compte.

Le sport est-il encore trop « masculin » ?

➡ Le sport évolue trop lentement. Même si, heureusement, les choses changent peu à peu. Plus on avance dans le temps, plus il y a de femmes qui pratiquent un sport et plus on a d'athlètes féminines qui se sentent concernées par les problématiques de leur fédération et plus elles ont envie de s'investir. Il y a un décalage entre l'évolution de la demande et l'évolution dans les faits. On constate malheureusement qu'encore trop peu de femmes accèdent aux postes en responsabilité. Une seule femme est présidente d'une fédération française olympique [Nathalie Péchalat pour les sports de glace]. Et il y a pourtant beaucoup de disciplines... Souvent, nous devons faire face à des gens installés depuis très longtemps, qui tiennent à leur poste. Il faut entrer dans un dialogue, qui va durer un moment. Une élection ne se remporte pas en un an, c'est un travail qui se fait sur plusieurs années. Nous sommes là pour accompagner celles qui veulent s'investir dans la vie des fédérations.

Que peut-on vous souhaiter pour 2021 ?

➡ Des ceintures, des ceintures et des ceintures [récompenses décernées en boxe]. Et continuer à m'engager dans ce que j'aime ! ●

* Interview réalisée fin janvier.

Parcours

1992

Naît à Créteil.

2016

Médaillée d'or aux Jeux olympiques de Rio.

2016

Championne du monde de boxe amateur poids léger.

2017

Création de l'association LPERF. www.lperf.fr

2019

Remporte le titre IBO (International Boxing Organization) des poids légers.

2021

Conserve son titre IBO, dans un combat aux poings, à Nantes.

STIMULER LA COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE,

c'est garantir une place à tous dans la société



Créé il y a 55 ans par des militants syndicaux, le groupe Up vous accompagne pour favoriser les progrès sociaux dans l'entreprise, simplifier votre mission et proposer des produits et services adaptés aux besoins des salariés.

Une société inclusive est une société juste et équitable. Chacun y vit décemment et est considéré comme un acteur pleinement impliqué. Relayés par le travail de fond des associations et des acteurs sociaux sur le terrain, l'État ainsi que les collectivités locales s'efforcent de tendre vers cet idéal, dans un contexte budgétaire contraint.

Les situations de fragilité et de précarité sont de plus en plus fréquentes, alors que les dépenses publiques se contractent. Il est donc impératif d'allouer au mieux les aides, tout en veillant à la qualité de la relation avec les populations.

Conscient de cet enjeu lié aux conditions de vie et de travail, le groupe Up, groupe indépendant dont la maison mère est une coopérative détenue à 100% par ses salariés, accompagne également au quotidien les citoyens / usagers au travers de moyens de paiement et systèmes d'information permettant de faciliter, aider et accompagner tout au long de leurs vies.

Affirmez vos valeurs aux côtés d'un groupe engagé, solidaire et coopératif avec les solutions Up



Chèque de Services



Cohésia

Retrouvez les solutions du groupe Up pour favoriser le dialogue social et améliorer le quotidien des salariés :

up.coop

Le Groupe Up est
partenaire de la



SYNDICAT POUR CHACUN
PAR POUR TOUS



**Ça fait du bien
au quotidien**

PRÉCARITÉ

Galères, misère et tour Eiffel

Dans les beaux quartiers de Paris, l'hôtel Ibis Tour Eiffel, déserté par les touristes depuis le début de la crise sanitaire, accueille 220 personnes vulnérables le temps de la trêve hivernale. Plongée dans ce centre d'hébergement d'urgence atypique où se côtoient deux mondes.

Texte **Anne-Sophie Balle** Photos **Michel Le Moine**

A première vue, on le distingue à peine. Ondulé sur quelques mètres, le paravent noir se fond harmonieusement dans les éléments de décor boisés de ce trois-étoiles situé en plein cœur de Paris. De part et d'autre, de rares touristes cohabitent sans le savoir avec des publics en situation de grande précarité. Essentiellement des migrants, mais aussi des femmes isolées avec enfants redirigés par le 115. « Quand on m'a donné l'adresse, j'ai failli éclater de rire. Je me suis dit : "Ce n'est pas possible, ils n'ont pas pu ouvrir un centre d'hébergement d'urgence au pied de la tour Eiffel !" », se souvient Nadia, l'une des premières arrivées. À 35 ans, cette mère célibataire employée dans la restauration s'est retrouvée « en galère de logement, puis en galère tout court avec le premier confinement et la fermeture des restaurants. J'ai été hébergée à droite, à gauche avec mon fils de 8 ans pendant un temps, puis il y a eu les centres d'hébergement. J'avais honte ». Ici, elle essaye de se reconstruire

avec d'autres personnes qui, dit-elle, n'ont pas eu sa chance. « Certaines mères ont été séparées de leurs enfants, il y a même un petit patron qui a tout perdu avec la crise. »

Depuis le 5 novembre 2020, l'établissement hôtelier de 527 chambres accueille ainsi 220 personnes (réparties en 101 chambres) gérées par Coallia, une association d'hébergement et d'accompagnement social. « Il ne s'agit pas d'un hôtel réquisitionné par l'État mais bien d'un partenariat », insiste Nordine Sedkaoui, le directeur de l'unité territoriale de Coallia à Paris. En quatre jours à peine, la direction de l'hôtel « prestataire » et celle de l'association ont dû appréhender le mode de fonctionnement de l'une et l'autre, coordonner leur protocole sanitaire et revoir les métiers de chacun au sein de l'hôtel. Aujourd'hui, ce centre dispose du confort d'un établissement de tourisme, d'un réfectoire dans lequel sont servis trois repas par jour (en ce moment pris en chambre du fait de la situation sanitaire) ainsi que d'un service de nettoyage des chambres une fois par semaine. « On ne se contente pas de faire gîte et couvert, précise Nordine Sedkaoui.



Genèse Athis est déléguée syndicale CFDT. Ici avec Bruno Coquaz, directeur de l'hôtel Ibis Tour Eiffel.

Des entretiens sont réalisés avec chacun des résidents par les travailleurs sociaux qui les accompagnent dans leurs parcours administratif et professionnel et s'assurent de la bonne santé des résidents, en lien avec les services médicaux. »

Accueil, formation et insertion... : un triptyque revendiqué par l'association, qui a su rassurer les salariés de l'hôtel quand certains ont été un temps perturbés par ce changement de public, se souvient Genèse Athis,





Coallia est une association d'hébergement et d'accompagnement social. Nordine Sedkaoui (au centre) est directeur de l'unité territoriale à Paris. Il est entouré des responsables asile (à g.) et hébergement (à dr.).



déléguée syndicale CFDT : « Il y a eu une appréhension et ici ou là des remarques désobligeantes, comme si public précaire allait forcément de pair avec dégradation du bâtiment. Nous avons remonté toutes ces questions à la direction lors d'un CSE [comité social et économique] extraordinaire, mais l'organisation mise en place a vite levé les craintes et tous étaient d'accord pour cette aventure qui s'inscrit totalement dans nos valeurs syndicales. »

Pour la sécurité, Coallia a recruté deux vigiles, présents 24 heures sur 24. Le registre à l'entrée du bâtiment (différente du hall d'accueil pour les touristes) doit être paraphé chaque jour par les résidents.

À leur arrivée, chacun d'entre eux a d'ailleurs signé un contrat de séjour avec l'association qui tient lieu d'engagement mutuel, avec son lot de droits et de devoirs. Fatim* a eu un peu de mal à s'y habituer au début mais reconnaît aujourd'hui que ce cadre est nécessaire : « Ça évite les bagarres », concède-t-il. Au pied de l'hôtel, un sac de provisions est au courant de ce qui se trame derrière ces murs. « Des fois, certains me voient sortir et me regardent bizarrement. Je n'ai pas la tête d'un touriste ni d'un homme d'affaires », sourit-il. Il n'est pas le seul à se poser la question. Bruno Coquaz, le directeur de l'hôtel, assure n'avoir jamais eu une remarque du voisinage.

À titre personnel, cette expérience l'a marqué plus qu'il ne l'aurait imaginé. « On ne peut pas vouloir une politique sociale et dire non quand ça arrive près de chez nous », constate-t-il.

Sortir de l'individualisme

Nordine Sedkaoui, lui, en est persuadé : « C'est par ce genre d'expériences [quatre sites Accor sont actuellement mobilisés à Paris comme centres d'hébergement] que la société réussira à sortir du chacun pour soi. On reviendra sans doute après cette crise dans nos anciens travers, mais même si on parvient à changer notre regard de manière ponctuelle sur le fait que la précarité peut frapper n'importe lequel d'entre nous, ça vaut le coup. »

À quelques pas de là, dans le patio extérieur de l'hôtel, Nadia attend ses « compagnons de galère », comme elle les appelle, pour savoir comment s'est passé leur dernier rendez-vous à la préfecture. Volontaire, la jeune femme a retrouvé un emploi de vendeuse dans un centre commercial, mais les restrictions sanitaires ont conduit à son placement en chômage partiel. Et la perspective d'un nouveau confinement strict l'angoisse. « Les fermetures des administrations, dans notre situation, c'est un enfer. » En raison de la crise sanitaire, la trêve hivernale a été prolongée de deux mois, jusqu'à la fin mai. D'ici là, elle espère retrouver une situation de logement pérenne. « Pour moi et mon fils, c'est une question d'honneur et de dignité. » ●

* Le prénom a été modifié.



Nadia, 35 ans, mère d'un garçon de huit ans, qu'elle élève seule, est l'une des premières arrivées dans ce centre d'hébergement d'urgence pas comme les autres.

SAISONNIERS

Saison blanche pour la montagne

La fermeture des remontées mécaniques dans les stations de sports d'hiver a mis à l'arrêt toute une florissante économie. Une catastrophe pour les acteurs de la montagne, notamment les travailleurs saisonniers. Témoignages.

Texte **Emmanuelle Pirat** photos **Cyril Entzmann**



Quand nous l'avions rencontrée il y a deux ans, Julie Gennevois était cabinière au téléphérique du Pic Blanc (2 700 – 3 300 mètres d'altitude), à l'Alpe d'Huez, avalant une énorme quantité de dénivelés par jour pour transporter les skieurs, dans un décor à couper le souffle. Cette année, à la mi-février, alors que nous reprenions contact avec elle, Julie était chez elle. À l'arrêt, comme les remontées mécaniques de toutes les stations de France. « *Au chômage partiel* », nuance la jeune femme. À l'Alpe d'Huez, son employeur a embauché la totalité de

ses quelque 300 saisonniers des remontées mécaniques pour les placer en chômage partiel. Seule une dizaine de pisteurs travaille à la mise en sécurité du domaine, pour prévenir les avalanches notamment, ou damer les pistes de ski de fond. Car faute de ski de piste, les vacanciers se tournent vers le ski de fond, les raquettes ou le ski de randonnée.

« *On perd quand même en salaire, mais on n'est pas les plus à plaindre* », relativise Julie, dont la sœur et le beau-frère, saisonniers dans un restaurant d'altitude, ont eux aussi pu être embauchés et mis au chômage partiel. « *Le restaurant fait de la vente à emporter et de la livraison. Cela permet une petite activité. Bien sûr, ça veut dire aussi qu'il n'y a plus besoin de serveur*

ni de plongeur. Beaucoup de saisonniers n'ont pas trouvé de boulot cet hiver. »

Les primo-saisonniers, les plus touchés

Si l'hiver 2021 constitue un véritable traumatisme pour le secteur de la montagne, il faut reconnaître une grande diversité de situations parmi les saisonniers, dont on estime le nombre « en période normale » à 120 000. « *Selon les métiers, l'ancienneté mais aussi le type de station – familiale ou "usine à neige" –, certains s'en sortent moins mal que d'autres. Et si les saisonniers sont des locaux, cela change beaucoup la donne* », résume Christophe Roseren, le secrétaire général CFDT des Pays de Savoie (les stations de Savoie et de Haute-Savoie embauchent en moyenne 70 000 salariés chaque hiver). Ce militant aguerri avoue être « *beaucoup plus inquiet pour les primo-saisonniers, des jeunes souvent déjà précaires et peu qualifiés qui démarrent, n'habitent pas le coin et se retrouvent en station sans contrat de travail, sans chômage partiel, sans aides de l'État et parfois en fin de droits... mais avec un loyer à payer. Ou contraints de vivre dans leur camion aménagé. Certaines situations sont dramatiques* ». Et, bien sûr, si l'expression « saisonniers de la montagne » évoque spontanément le visage des perchistes des remontées mécaniques, des skimans (les employés polyvalents dans les magasins de location) ou des serveurs et barmans, « *il y a aussi tous ces saisonniers "invisibles" comme les personnels de ménage, du nettoyage, de la blanchisserie, etc., qui vont perdre énormément cette saison* », indique Christophe. Comme en cascade, de nombreux métiers sont impactés : personnels des sociétés de transport, de l'animation, les infirmières, kinés...



« Notre région cumule l'arrêt des remontées avec celui des activités de thermalisme et thermoludisme (hammam, sauna, etc.), souvent couplées au ski. Pour le travail saisonnier, c'est catastrophique », indique pour sa part Delphine Delaporte, secrétaire régionale CFDT en Occitanie. Mais dans les Pyrénées, la proximité de l'Andorre, où les stations sont restées ouvertes, a permis à certains saisonniers d'aller chercher du travail de l'autre côté de la frontière. À La Plagne, en Savoie – qui accueille habituellement l'hiver quelque 2 500 saisonniers et 700 personnes aux remontées mécaniques –, « beaucoup sont retournés chez eux ou repartis chercher des petits boulots, faire des récoltes, comme les choux-fleurs en Bretagne », souligne Carine Pouchoy, responsable de la maison des saisonniers.

Inquiétude pour l'avenir

« C'est l'après-saison qui va être difficile », confie Xavier, skiman d'un magasin de sport à Risoul, dans les Hautes-Alpes. Au lieu d'avoir un contrat de quatre mois comme l'hiver dernier, il n'a pu signer qu'un contrat de deux mois cette saison.

● “CETTE INCAPACITÉ À POUVOIR SE PROJETER” COMMENCE À RONGER LE MENTAL DES SAISONNIERS.

« Et encore, j'ai eu cette chance parce que le patron me connaissait et m'avait déjà fait bosser. Car j'allais arriver en fin de droits. Donc, deux mois, c'est déjà ça... mais ça ne va pas nous conduire très loin... » L'avenir inquiète aussi Didier Mollard, directeur de la Société d'équipement des Contamines-Montjoie - Hauteluce (en Haute-Savoie, 120 saisonniers et 30 permanents, tous placés en chômage partiel). L'avenir économique de la station, bien sûr, « même si pour l'heure nous ne sommes pas en danger imminent ». Mais surtout pour « l'état social et psychologique de nos saisonniers et de nos permanents, qu'il faut à tout prix préserver ». Car outre les difficultés économiques, le manque d'activité et de perspectives – « cette incapacité à pouvoir se projeter » – commence dangereusement à ronger le mental des saisonniers. Pour eux, l'or blanc s'est comme changé en plomb. ●

À l'Alpe d'Huez Julie Gennevois, cabinière au téléphérique du Pic Blanc, a été placée en chômage partiel.

Aux Contamines-Montjoie Didier Mollard, directeur du domaine, s'inquiète pour l'avenir.

UCPA, MISER SUR LA FORMATION

➔ Dans la longue liste des victimes de la Covid figure également la saison d'hiver de l'UCPA. Oubliés, les stages de snowboard ou les initiations au ski de descente... Cet hiver, les centres UCPA sont restés fermés. Les quelque 1000 saisonniers ont quand même été embauchés et mis en chômage partiel grâce à un accord négocié avec la CFDT, première organisation syndicale du groupe. Dans cet accord figure notamment la possibilité de suivre une ou des formations pendant le temps de chômage partiel, dont environ 400 saisonniers ont demandé à bénéficier. Directeur du centre de Flaine (Haute-Savoie), qui accueille habituellement 350 clients et 60 saisonniers, Stéphane Renahy a pu lui-même suivre une formation en droit du travail et une autre en management. Une dizaine de ses saisonniers ont quant à eux suivi des formations aux outils numériques, au bien-être ou à l'anglais. Avec une grande partie de la clientèle internationale (danois, suédois...), la maîtrise de la langue est un plus appréciable. « Pour ceux qui ne trouvaient jamais le temps, avant, de se former, c'est une bonne occasion. De permettre une montée en compétences en mettant à profit le temps libre, et en structurant ce temps de manière positive », souligne Robin Schuller, moniteur et formateur ski à l'UCPA, élu CFDT au comité social et économique (CSE) et membre de la commission formation. ●



Travailleurs détachés

UNE CONDAMNATION EXEMPLAIRE

Grâce à un travail de plusieurs années, la Fédération générale de l'Agroalimentaire (FGA-CFDT) a obtenu la condamnation de l'entreprise bretonne Chéritel, qui employait des travailleurs détachés sans respecter leurs droits élémentaires. Un jugement rare et emblématique dans un secteur où règne une forme d'omerta.

Jérôme Citron

● “CE SYSTÈME FONCTIONNE EN VASE CLOS, AU DÉTRIMENT DES SALARIÉS ÉTRANGERS ET DES SALARIÉS FRANÇAIS. AU FINAL, TOUT LE MONDE Y PERD.”

Pour Yannick Le Doussal, la condamnation de l'entreprise Chéritel, le 18 décembre 2018, par le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc est une victoire à la saveur toute particulière. Pendant plus de dix ans, ce militant breton, délégué syndical CFDT dans un abattoir, s'est battu pour les travailleurs détachés embauchés dans les entreprises de l'agroalimentaire de la région. « À 22 ans, j'ai perdu mon travail à cause de la crise de la vache folle. Je suis parti dans les abattoirs en Allemagne et en Belgique. Pendant deux ans, je me suis fait exploiter comme se font exploiter aujourd'hui des salariés bulgares ou roumains

en France. Comme eux, je ne connaissais pas, à l'époque, mes droits et je ne savais pas ce qu'était qu'une organisation syndicale. C'est la même histoire, et je connais donc tous les trucs des employeurs. »

UN COMBAT DE DIX ANS

➡ Mais connaître les abus les plus courants en matière d'horaires de travail ou de logement est une chose, parvenir à les prouver et faire condamner l'entreprise donneuse d'ordre en est

une autre. En ce qui concerne Chéritel, l'histoire commence dès 2010, quand le Syndicat de l'agroalimentaire CFDT des Côtes-d'Armor (22) reçoit un appel au secours de deux salariés bulgares. Yannick, qui est détaché une partie de son temps pour suivre ces questions, prend contact avec eux et gagne peu à peu leur confiance. Terrorisés à l'idée d'être renvoyés dans leur pays, ils refusent dans un premier temps que le syndicat intervienne mais, après plusieurs rencontres, certains salariés finissent par fournir un carton de documents qui prouvent toutes les pratiques frauduleuses de l'agence

d'intérim bulgare Vadi Job, qui fournit cette main-d'œuvre bon marché aux industriels français. L'entreprise est alors condamnée par la justice.

Une première victoire qui a nécessité une collaboration nouvelle entre le monde syndical, l'inspection du travail et la gendarmerie. *« Nous avons gagné la confiance des salariés car nous avons travaillé avec Podkrepa le syndicat bulgare de l'agroalimentaire, avec qui nous avons noué un partenariat, explique Yannick. Ils sont venus en France et nous sommes allés en Bulgarie pour alerter de la situation des travailleurs détachés. Nous avons donc pu distribuer des tracts dans leur langue et montrer que nous prenions le dossier au sérieux. Nous avons également fait appel au cabinet d'avocats LBBa pour la partie juridique. »* Sur la base des documents, l'inspection du travail a ensuite pu intervenir et faire appel à la gendarmerie pour les perquisitions. Cette première affaire, qui a fait beaucoup de bruit en Bretagne ainsi qu'en Bulgarie, a conduit à Chéritel. En effet, cette entreprise bretonne, qui n'avait plus le droit de travailler avec Vadi Job depuis la condamnation de cette dernière, a continué comme si de rien n'était. Un véritable affront pour l'inspection du travail, qui a monté un dossier bien étayé, toujours avec l'aide de la CFDT, afin de s'attaquer cette fois-ci au donneur d'ordre.

Plusieurs travailleurs bulgares ont alors accepté de porter plainte, facilitant ainsi le travail des autorités françaises. *« Ils n'étaient plus dans l'entreprise à l'époque. Ils n'avaient donc plus peur des représailles », explique Yannick. Et pour convaincre le juge d'engager des poursuites sur la base*

des procès-verbaux dressés par l'inspection du travail, le Syndicat CFDT agroalimentaire des Côtes-d'Armor et la FGA-CFDT se sont portés partie civile. Chéritel, l'un des plus gros producteurs de légumes de la région, a ainsi pu être jugée et condamnée deux ans après l'entreprise Vadi Job. Un véritable choc en Bretagne, car il s'agissait cette fois-ci d'une entreprise française donneuse d'ordre qui n'a pas pu se cacher derrière des entreprises étrangères servant d'intermédiaires pour justifier les conditions de logement incertaines, les heures supplémentaires non rémunérées, les retenues sur salaire injustifiées ou encore les contrats de travail manifestement en dehors des clous.

UNE CONDAMNATION EMBLÉMATIQUE

► Une amende de 261 610 euros, deux mois d'emprisonnement avec sursis et une interdiction d'avoir recours à une entreprise de sous-traitance de main-d'œuvre pendant deux ans... La condamnation est sans équivoque et met en lumière la mauvaise foi du groupe Chéritel. *« M. Jean Chéritel n'est pas crédible à soutenir qu'il a agi en méconnaissance du droit communautaire », précise le jugement.*

Au-delà du montant de l'amende, *« cette condamnation de Chéritel est emblématique car elle est inédite, explique Laurent Beziz, avocat du cabinet LBBa, au côté de la CFDT depuis le début de cette affaire. C'est la première fois en*

Bretagne qu'une entreprise donneuse d'ordre est reconnue responsable ». Pour ce spécialiste du droit du travail, si l'affaire a pu aller jusqu'au procès, c'est en grande partie grâce à la pugnacité des inspecteurs du travail et à l'implication de la CFDT. *« En faisant savoir qu'elle se portait partie civile, la CFDT a donné du poids au dossier. C'est décisif pour convaincre le procureur d'engager une procédure », explique-t-il.*

CHÉRITEL PORTE PLAINTÉ POUR DIFFAMATION

► *« Chéritel s'est crue au-dessus des lois », résume Yannick, qui regrette aujourd'hui de ne plus avoir de temps syndical pour continuer à œuvrer en faveur des travailleurs détachés (il y avait à l'époque un accord entre son employeur et la fédération qui lui permettait de dégager des heures). « Obtenir des preuves demande du temps car les salariés ont peur et ils ne maîtrisent pas notre langue, explique-t-il. Et comme ils gagnent davantage d'argent que dans leur pays d'origine, ils sont également prêts à se taire sur les abus dont ils sont victimes. C'est un système qui*

fonctionne en vase clos, au détriment des salariés étrangers mais aussi des salariés français, qui font face à une concurrence déloyale. Tout le monde est finalement perdant. »

Comble du comble, l'entreprise Chéritel porte plainte à présent contre trois militants CFDT. Yannick, Jean-Luc Feillant (secrétaire général du Syndicat CFDT agroalimentaire du Finistère) et Marie-Jeanne Meunier (déléguée syndicale dans une entreprise agroalimentaire de la région). Elle les accuse de diffamation pour avoir qualifié dans un post Facebook d'« esclavage moderne » les agissements de l'entreprise vis-à-vis des travailleurs détachés au moment du procès à Saint-Brieuc. De quoi illustrer la pression exercée sur les militants syndicaux qui osent prendre le problème de front. L'audience devait se tenir le 18 mars au tribunal correctionnel de Paris. Un nouveau volet de l'affaire Chéritel, que nous ne manquerons pas de suivre dans les prochains numéros de CFDT Magazine. ●

Marie-Jeanne Meunier, déléguée syndicale, **Jean-Luc Feillant**, secrétaire général du Syndicat CFDT agroalimentaire du Finistère, et **Yannick Le Doussal**.



**J'AI CHOISI
LA MACIF
PARCE QUE PARCE QUE
JE VEUX LE JE VEUX LE
MEILLEUR AU MEILLEUR AU
MEILLEUR PRIX. MEILLEUR PRIX,
JE VOTE.**

**ÉLECTIONS
DÉLÉGUÉS
2021**

**DU 22 MARS
AU 16 AVRIL**

Chaque jour, vos délégués s'engagent
pour défendre vos intérêts.

**Parce qu'il n'y a pas de nous sans vous,
votez pour vos délégués sur jevote.macif.fr**



HERVÉ LE TREUT

Urgence climatique : « il ne faut plus s'arrêter aux chiffres »

Hervé Le Treut, climatologue, ancien membre du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), professeur et membre de l'Académie des sciences, invite à passer à l'action dans tous les domaines où nous savons prévoir.



Depuis trente ans, les alertes répétées de la communauté scientifique sur les risques environnementaux, sanitaires et sociaux n'ont pas suffi pour que les décideurs prennent la mesure de ces changements. Pourquoi ?

● Le problème, c'est que l'on se focalise sur la répétition des alertes au lieu de mettre en œuvre des solutions. Depuis les années 40, les gaz à effet de serre s'accumulent dans l'atmosphère à un rythme effréné, qui rend un réchauffement croissant inéluctable. La France doit agir : elle émet 1% des émissions mondiales et contribue au réchauffement global de la planète par ses importations. Ces gaz sont mélangés à l'échelle de la planète, ils sont là pour longtemps, le problème est mondial : demander aux gens de changer de comportement est nécessaire mais ne suffira pas.

● **“NOUS DEVONS NOUS OCCUPER DE LA GESTION DE L'EAU, DES TRANSPORTS, DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE [...] ET LÀ OÙ L'ON PEUT AGIR.”**

L'urgence, c'est de protéger ?

● Oui, car si on ne peut plus tout empêcher, il faut atténuer, stabiliser. Il faut s'occuper de la gestion de l'eau, des transports, de l'agriculture, de l'industrie, des lieux où l'on vit... partout où l'on peut agir. Il faut des mesures pour corriger les effets délétères

que nous savons prévoir. Mais on hésite à protéger les territoires, comme si cela pouvait empêcher de participer à la limitation des émissions de gaz à effet de serre. Les territoires sont au contraire des lieux qui peuvent concilier ces deux enjeux.

De ce point de vue-là, l'Affaire du siècle¹ est-elle un bon procès ?

● C'est intéressant car l'État a tendance à se limiter aux chiffres, et ces chiffres, s'ils ne sont pas tenus, offrent une possibilité d'action précieuse à la justice ! Mais les chiffres ne sont jamais innocents, comme pour le projet de loi Climat et Résilience, qui a pour ambition de diminuer de 40% nos émissions en dix ans. C'est beaucoup et c'est trop juste. La neutralité carbone suppose de ramener à zéro nos émissions d'ici à 2050. Sur l'ensemble de la planète, il faudrait, en gros, avoir supprimé toutes les voitures : toutes ! C'est de cela que l'on parle. Il faudrait donc déjà avoir créé les infrastructures nécessaires (ferroviaires, par exemple) pour arriver à ce résultat. Au-delà des chiffres, il faut surtout initier tout ce qui peut nous emmener vers des solutions.

Certaines études font un lien entre perte de la biodiversité et crise sanitaire. Qu'en pensez-vous ?

● La perte de biodiversité a des causes multiples. Mais les scientifiques ont alerté depuis des années sur le haut risque de pandémie lié au changement du rapport des humains à la nature. D'où une prise de conscience qui introduit un parallèle : la situation sanitaire, comme le problème du climat, pourtant très différent, met au jour des failles importantes du fonctionnement de nos sociétés et de nos États.

La légitimité des scientifiques est régulièrement mise à mal dans le débat public. Cette crise sanitaire peut-elle faire évoluer cela ?

● Il y a bien sûr des différences considérables d'une science à une autre, et la parole

des scientifiques me paraît le plus souvent respectée. Mais c'est une situation fragile. D'abord parce que la différence entre un chercheur et une personne qui donne un avis personnel est de plus en plus difficile à établir. Et aussi parce qu'en tant que climatologues, nous sommes des créateurs d'éco-anxiété : le changement climatique s'accélère, ses conséquences deviennent visibles... et les débats se concentrent sur cette alerte plus que sur les solutions. Ce qu'il faudrait, ce sont plutôt des messages sur ce qui est devant nous : que peut-on empêcher, que peut-on anticiper ? Nous sommes interviewés quand une catastrophe se produit mais il faudrait aussi que l'on s'intéresse à ce qui se passe entre deux événements. La crise sanitaire peut aider en nous offrant l'exemple de changements rapides, où le lien entre la science et la société est plus direct.

Il y a là une réflexion qui touche la communauté scientifique. La recherche sur le climat ne doit pas seulement se limiter à une liste de diagnostics mais s'engager dans des travaux interdisciplinaires réunissant des spécialistes des sciences physiques, sociétales ou liées à la biodiversité. C'est ce que nous expérimentons en Nouvelle-Aquitaine depuis une dizaine d'années pour travailler sous l'angle de sa vulnérabilité². Mais cela ne peut fonctionner que s'il existe des liens, une osmose entre chercheurs et élus. Même si ce sont, bien sûr, les élus qui décident et pas nous.

À l'épreuve de la Covid-19, on constate tout de même une prise de conscience de problèmes qui ont été négligés jusqu'ici ?

● Oui, mais il faut rester attentifs. Je n'ai pas constaté de changement de paradigme dans la lutte contre le changement climatique depuis le début de la crise. Si l'on ne sait pas comment va évoluer le virus, ce qui se profile en matière de hausse des températures est largement prévisible et, dans ce contexte, la science doit avant tout pouvoir compter sur une dynamique et des moyens de recherche qui soient vraiment durables. ●

Propos recueillis par Claire Nillus

¹ Quatre associations (Fondation pour la Nature et l'Homme, Greenpeace France, Notre affaire à tous et Oxfam France) ont ainsi nommé leur action en justice pour dénoncer l'inaction de l'État en matière de lutte contre le réchauffement climatique. Le 3 février, le tribunal administratif a reconnu la faute de l'État.

² AcclimaTerra est une association scientifique qui travaille en lien avec la région et Néo Terra un service de la région.

Détox digitale, mode d'emploi

Claire Nillus



Pour les télétravailleurs qui ont déjà du mal à se déconnecter en temps normal, la problématique grandit depuis le début de la crise sanitaire. Alors, malgré les circonstances qui favorisent la surconnexion, pourquoi ne pas envisager une « détox digitale » ?

En mai 2019 déjà, le deuxième baromètre « Hyperconnexion : quel impact sur la santé des Français ? » (Fondation April/Institut BVA) faisait état d'une dépendance accrue des Français à leurs outils numériques. Les trois quarts des sondés se disaient dépendants, et un sur quatre « *totale*ment dépendant ». Un chiffre en hausse puisque 11% estimaient ne pas pouvoir tenir une heure sans être connectés à internet (contre 5% en 2018) !

C'est pourquoi certaines entreprises mettent en pratique une fois par an la « journée mondiale sans e-mail » afin d'inciter leurs collaborateurs à se parler... Si le télétravail intensif a mis à bas ces bonnes résolutions, il ne faut pas se priver de l'occasion d'adopter de meilleures pratiques digitales afin de ne pas tomber dans le « piège

numérique » : hyperconnexion et addiction mais aussi sédentarité, surpoids, stress, sommeil fracturé...

« *La frontière entre des conduites chroniques et addictives est floue, comme peut l'être celle entre un usage numérique permanent et l'addiction au travail, comme l'est devenue celle entre nos vies professionnelle et privée, entre les outils qui font gagner du temps et ceux qui sont devenus chronophages* », explique Thierry Le Fur, expert en comportements numériques et addictifs. « *C'est ce qui inquiète le plus les managers. Captivé par l'écran, on ne voit plus le temps passer. D'articles attractifs en supports multimédias viraux (Mooc, tutos, vidéos), la plus grande partie de nos activités devient virtuelle* », poursuit-il.

Quelques bonnes pratiques

- 1 Moins j'envoie de messages, moins j'en reçois.
- 2 Plus je privilégie le téléphone, moins j'écis.
- 3 Moins vite je réponds, moins vite on me répond, donc moins souvent.
- 4 Je fuis les polémistes (trolls) sur les réseaux sociaux pour avoir la paix.
- 5 Moins j'ai de réseaux et de messageries, moins j'ai de messages à consulter (et donc à traiter).
- 6 Je développe le repère « temps » : combien ai-je passé de temps ? (sur Word, pour PC, en consultant la fonction « temps total d'édition » dans la succession d'onglets Fichier > Informations > Propriétés).
- 7 Je repère dans la journée les moments où je suis en pleine forme et je les sanctuarise (rien ne doit me perturber) : c'est le moment où le numérique doit être un allié, pas un perturbateur.

«ÇA DURE! IL VA FALLOIR DOSER»

Avec le déploiement du télétravail, comment échapper à cette hyperconnexion qui sert aussi à la survie de nombreuses activités?

«Tout d'abord, il faut faire des points réguliers, conseille Thierry Le Fur. Ce qui ne se mesure pas, ne se gère pas. Donc, pour commencer, il faut une prise de conscience de notre relation personnelle avec le numérique afin de pouvoir découvrir comment retrouver progressivement la maîtrise de nos usages par des choix conscients.»

CONTRÔLER SES MESSAGERIES

SMS, e-mails, réseaux sociaux d'entreprise ou externes, pop-up, bannières...

En consultant sa messagerie en continu et en répondant du tac au tac, on entretient une disponibilité permanente qui peut être contre-productive, qui force à s'interrompre et perturbe voire rompt le fil de la pensée. La bonne pratique consiste à supprimer les alertes et ne regarder ses e-mails que toutes les deux ou trois heures.

Car, comme le fait remarquer Thierry Le Fur, *«dans certains cas, on ne travaille plus, on ne traite que des messages»*.

GÉRER SON TEMPS

Faire une tâche en plusieurs fois prend plus de temps qu'en continu. Or chaque interruption (mail, SMS...) peut générer (en moyenne) jusqu'à une minute de déconcentration, minutes qui finissent par se chiffrer en heures! Il est important de repérer les bons «tempo digitaux» afin de distinguer les temps, durées et rythmes de connexion bénéfiques des autres temps toxiques (inutiles ou superflus). Cela suppose d'accepter de rester hors connexion de temps en temps, en dépassant la peur de passer à côté d'une alerte... le temps de finir une tâche. Le temps, c'est aussi celui qu'on s'accorde, bien sûr, sachant que plus l'on s'en donne, plus on en prend. Pour retrouver une certaine maîtrise, pourquoi ne pas faire sonner un minuteur

● CELA SUPPOSE D'ACCEPTER DE RESTER HORS CONNEXION DE TEMPS EN TEMPS, EN DÉPASSANT LA PEUR DE PASSER À CÔTÉ D'UNE ALERTE...

(toutes les vingt-cinq minutes, par exemple), se lever, boire un verre d'eau, passer un coup de fil, regarder au loin et reposer ses yeux...

TRAVAILLER EN MODE DÉCONNEXION

Il y a des astuces pour se déconnecter du flux continu d'alertes et d'e-mails : il est possible de copier-coller des e-mails pour y répondre plus tard, tranquillement, sans autre sollicitation extérieure et en prenant le temps de se relire. Pourquoi ne pas se remettre parfois à écrire à la main? *«En prenant un papier et un stylo, on peut éteindre son ordinateur... et le rallumer ensuite : avec la reconnaissance vocale des traitements de texte, on facilitera la saisie de son discours, c'est ça aussi le bénéfice du digital»*, conseille l'expert en comportements numériques et addictifs. ●



Pour aller plus loin

La déconnexion est un droit et un devoir

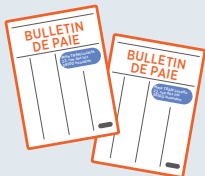
Le droit pour tout salarié de ne pas être connecté à un outil numérique professionnel (smartphone, ordinateur, tablette...) en dehors de son temps de travail – mais aussi pendant son temps de travail – est inscrit dans le code du travail depuis 2016, dans le cadre de la négociation obligatoire sur la qualité de vie au travail (QVT). La loi lui assigne comme objectif *«d'assurer le respect des temps de repos et de congé ainsi que de la vie personnelle et familiale»*. Durant le temps de travail, ce droit à la déconnexion doit être possible afin de favoriser la mise en place de périodes sans connexion, se concentrer sur certaines tâches ou avoir des échanges avec ses collègues.

Responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, l'entreprise doit fixer un cadre de mise en œuvre du droit et du devoir de déconnexion dans un accord qui définit, notamment, les plages horaires pendant lesquelles le salarié peut être joignable et rappeler, les temps de repos à respecter (onze heures consécutives entre deux journées de travail). À défaut d'accord, l'employeur doit élaborer une charte, avec l'avis du comité social et économique (CSE) ou des délégués du personnel. Celle-ci fixe également les modalités de l'exercice du droit à la déconnexion. Dans tous les cas, des actions de formation et de sensibilisation à un usage raisonnable des outils numériques sont à prévoir pour les salariés comme pour les managers et la direction.

SMIC

Montant au 1^{er} janvier 2021 :

- **10,25 €** brut horaire
 - **1554,58 €** brut mensuel pour 35 heures hebdomadaires.
- À défaut d'accord ou de convention, les taux de majoration horaire sont fixés à :
- 25% de la 36^e à la 43^e heure travaillées dans la même semaine;
 - 50% pour les heures suivantes.



SALAIRE HORAIRE DE BASE OUVRIER ET EMPLOYÉ

Entreprises de 10 salariés ou plus, hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales.

+0,3% au 3^e trimestre 2020
+1,5% sur un an.



MINIMUM GARANTI

Servant de référence pour diverses allocations ou indemnités sociales, il est établi à **3,65 €** en 2021.

PLAFOND SÉCURITÉ SOCIALE

3 428 € par mois, **41 136 €** par an (chiffres pour 2021).

INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION

Hausse de 0,2% en janvier
Baisse de 0,1% en février
Hausse de 0,4% sur un an.



ALLOCATIONS FAMILIALES

Montants calculés sur le revenu net catégoriel de 2019.



➤ Avec **deux enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 69 933 €, le montant de base s'élève à : **131,95 €**
- ressources comprises entre 69 933 € et 93 212 € : **65,97 €**
- supérieures à 93 212 € : **32,99 €**



➤ Avec **trois enfants** à charge :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 75 760 € : **301 €**
- ressources comprises entre 75 760 € et 99 039 € : **150,50 €**
- supérieures à 99 039 € : **75,26 €**



➤ Par **enfant supplémentaire** :

- ressources annuelles inférieures ou égales à 81 587 € : **169,06 €**
- ressources comprises entre 81 587 € et 104 866 € : **84,53 €**
- plus de 104 866 € : **42,27 €**

ASSURANCE-MALADIE

En janvier 2021, les dépenses du régime général progressent de **7 %** en rythme annuel.



REVENU MENSUEL DE SOLIDARITÉ ACTIVE (RSA)

Montants forfaitaires

Personne seule : **564,78 €**
Couple sans enfant : **847,17 €**
Avec un enfant : **1 016,60 €**
Par enfant supplémentaire : **225,91 €**

Variant en fonction des ressources du foyer.

CHÔMAGE-ASSURANCE

L'allocation d'aide au retour à l'emploi (ARE) comprend une part fixe à **12,05 €** + une part variable égale à **40,4 %** du salaire journalier de référence (SJR). Cette somme doit être comprise entre **57 %** et **75 %** du salaire journalier de référence. Minimum : **29,38 €** par jour, après un emploi à taux plein. Le montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi formation (Aref) est de **21,04 €** au minimum.

CHÔMAGE-SOLIDARITÉ

L'allocation de solidarité spécifique s'élève à **16,89 €** par jour à taux plein.

RETRAITE

Minimum contributif : **645,50 €** par mois. Minimum contributif majoré : **705,35 €**. Le plafond des revenus pour l'attribution du minimum contributif est fixé à **1 203,37 €** par mois.

Allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : **906,81 €** par mois pour une personne seule sans ressources. Et **1 407,82 €** pour un couple.

HANDICAP

Le montant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) s'élève à **902,70 €** par mois pour une personne seule sans ressources.

FONCTION PUBLIQUE



Valeur du point : **4,686 €** brut

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Point Agirc-Arrco : **1,2714 €**
Point Ircantec : **0,48705 €**

ÉVOLUTION DES LOYERS

L'indice de référence des loyers (IRL) de l'Insee, s'établit à **130,52** au 4^e trimestre 2020. Soit une hausse de 0,20 % sur un an.



+0,20 %

Pour aller plus loin

- La CFDT met en ligne « Déchiffrages », les principaux indices économiques et sociaux en France, en Europe et dans le monde. Régulièrement mis à jour, cet outil réalisé en interne, est une mine d'informations fiables pour tous les adhérents : <https://www.cfdt.fr/chiffres>

En savoir plus

- Assurance maladie www.ameli.fr
- Sécurité sociale www.securite-sociale.fr
- Mutualité sociale agricole www.msa.fr
- Allocations familiales www.caf.fr
- Handicap www.agefiph.fr, www.fiphfp.fr, www.handicap.gouv.fr
- Retraites www.lassuranceretraite.fr, www.agirc-arrco.fr
- Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) www.insee.fr
- Formation www.orientation-pour-tous.fr





LIRE VOIR ENTENDRE

■ 1984

Big Brother is back

1984, le cultissime roman dystopique de George Orwell, publié en 1949, n'a pas pris une ride. Mieux, il s'offre une cure de jouvence sous les pinceaux du jeune et talentueux Xavier Coste. La bande dessinée réinterprète les codes graphiques des régimes staliniens et nazis qui ont inspiré l'œuvre originale. Les personnages évoluent dans un univers paranoïaque propre à susciter un sentiment de claustrophobie à la limite du malaise. Le lecteur ne peut qu'être frappé par le caractère visionnaire de ce récit qui évoque une société de la surveillance d'où toute liberté est bannie – tout en mesurant la distance qui sépare nos sociétés de régimes totalitaires, n'en déplaise à ceux qui versent dans les parallèles faciles. Ce début d'année a vu plusieurs auteurs plonger leur plume dans l'encre noire de 1984, car le roman vient de tomber dans le domaine public.

1984, George Orwell, Xavier Coste, éd. Sarbacane, 224 pages.



**En thérapie****La série cathartique de Toledano et Nakache**

À voir ou revoir jusqu'en juillet sur arte.tv, la série intimiste, juste et parfois drôle *En thérapie*. Dans son cabinet parisien du XI^e arrondissement, Philippe Dayan (Frédéric Pierrot) reçoit ses patients au lendemain des attentats du 13 novembre 2015. Une jeune chirurgienne, un policier de la BRI, une nageuse de haut niveau, un couple arrogant... tous se pensaient solides, infailibles, jusqu'à ce que le choc vienne fissurer leur armure, ébranler leurs croyances. Et tous sont méfiants, dubitatifs et n'épargnent pas le psy et sa pratique (lui-même en pleine crise conjugale). Cette adaptation de la série israélienne *Betipul*, emmenée par des acteurs exceptionnels* et dans laquelle il est question d'état de choc, de sidération, de désarroi, fait étrangement écho à la crise que nous traversons aujourd'hui. Une excellente série qui fait se sentir moins seul face à nos failles. Bienvenue sur le divan. ●

En thérapie, sur Arte et arte.tv, avec *Carole Bouquet, Céleste Brunnquell, Reda Kateb, Pio Marmaï, Clémence Poésy, Mélanie Thierry...

**Art urbain****Au paradis des graffeurs**

Un musée à ciel ouvert, quoi de mieux en ces temps d'incertitude sanitaire ? Non loin des méandres de l'Allier, Street Art City accueille sur une friche industrielle de 10 hectares des artistes en résidence, sur le modèle de la Villa Médicis, à Rome. Au cours de leur déambulation parmi les nombreux bâtiments désaffectés du site, les visiteurs découvrent les fresques monumentales de graffeurs venus du monde entier. En arpentant les couloirs de l'Hôtel 128 (ainsi nommé car il compte 128 chambres sur quatre étages), ils sont invités à s'immerger dans les univers colorés, parfois déjantés et toujours poétiques, propres à chaque artiste. De quoi réjouir les prunelles des amateurs d'art en cette période de disette muséale.

Ouverture du 1^{er} mai au 1^{er} novembre.
Visite à réserver sur le site street-art-city.com, qui indique également une liste d'hébergements à tarif réduit, le lieu étant partenaires des Gîtes de France.

**Shijin****Le plein d'énergie**

Le quartet européen de jazz baptisé Shijin tire son nom d'une symbolique orientale désignant les quatre points cardinaux. Les musiciens qui le composent n'abandonnent pas les mélomanes en rase campagne musicale : basse, batterie, saxophone ou flûte et claviers, quoi de plus clair ? Attention cependant... le voyage est inédit si la carte est classique. À leur façon, ces artistes ont élu domicile dans le quartier du mystère, à trois avenues des années 70 et quelques encablures du jazz-rock. Ils swinguent avec énergie, proposent des rythmes complexes et des harmonies dissonantes, reflets de leur anticonformisme. On ne jurerait pas qu'ils ont mis l'univers dans leur musique, mais un monde, certes oui. Et c'est déjà beaucoup.

Theory of Everything, Shijin, label Alter-nativ.

**Erdogan n'est pas fan...****Bienvenue en Absurdie**

Edgar Allan Poe
a un descendant. Il s'appelle

Ersin Karabulut. Ce dessinateur turc marche dans les pas du célèbre nouvelliste américain en distillant, au gré de ses BD publiées en France, des contes ordinaires au propos souvent absurde, parfois très noir, toujours dérangeant. Par petites touches acides, cet auteur, peu apprécié du régime Erdogan, s'attaque aux croyances imposées, à la dictature du numérique ou à la mainmise du marché sur l'air que nous respirons. « *Jusqu'ici tout allait bien...* ». Jusqu'ici.

Jusqu'ici tout allait bien... Ersin Karabulut, éditions Fluide glacial, 72 pages.

Les Géantes bleues

La chanson réaliste revisitée

Avec leur blouson métallisé d'astronaute, on pourrait croire qu'elles se prennent au sérieux. Ne vous laissez pas impressionner par ces deux jeunes femmes : la prétention jamais ne s'invite chez elles. Bien au contraire... Célénasophia – c'est leur nom scène – se présentent comme des chanteuses françaises urbaines réalistes. La qualité de leurs textes mérite plus qu'une écoute attentive. Qu'elles se désolent de leurs amours contrariées, des hommes en fuite ou des souffrances qui bercent les villes, ces artistes glissent avec un talent remarquable de l'humour et de la tendresse dans la rage de notre époque. Et c'est ainsi que leur cœur touche le nôtre.

Les Géantes bleues, par Célénasophia, label Blue Milk Records.



Résonances

Variations catalanes

Deux amis et compositeurs catalans, Federico Mompou – l'un des plus grands du xx^e siècle – et Narcís Bonet, sont ici magnifiés par la rencontre que nous offrent deux artistes, Ariane Granjon, violoniste au timbre chaud, parfois mélancolique, et Ester Pineda, pianiste barcelonaise à la présence musicale éblouissante, soliste à la sensibilité brûlante. Il semble que toutes les mantilles de l'Histoire aient jeté leur dentelle de pleurs sur les partitions de Bolet et Mompou. Le Sud est là, cependant, qui vous offre la volupté sous la colère. Avec ça, quelques pincées de jazz, des échos de France. Davantage qu'un disque, un voyage à deux qui se partage à mille.

Résonances, Œuvres des compositeurs catalans Narcís Bonet et Frédéric Mompou, par Ester Pineda et Ariane Granjon, label Gallo.



Possessor

Horreur technologique

Habiter le corps d'un autre est un rêve qui nous a tous traversé l'esprit un jour, et dont on fait des fictions depuis la nuit des temps. Cronenberg fils s'attaque au sujet en imaginant l'implant cérébral utilisé à des fins criminelles : prendre possession d'un autre pour le pousser à tuer, au profit de clients très riches. La science-fiction côtoie ici le thriller et l'horreur, et le propos file la métaphore sur une société technologique qui conduit à la surveillance, au piratage et à l'annihilation de l'intimité. Saluons le parti pris esthétique du film, qui bannit le numérique pour privilégier les effets spéciaux traditionnels (filtres, prothèses), ce qui donne à l'univers représenté une réalité tangible, quasi organique, inquiétante par sa ressemblance même avec notre monde. Grand Prix 2021 du Festival du film fantastique de Gérardmer. ●

Possessor, sortie «hybride» le 7 avril : VOD, DVD et séances événementielles en salles (si la situation sanitaire le permet).

La Voix d'Aida

Une femme dans la guerre

Après *Sarajevo, mon amour* (2006) et *Les Femmes de Visegrad* (2013), la réalisatrice bosnienne Jasmila Žbanić poursuit son travail de mémoire sur la guerre en ex-Yougoslavie. Ici, avec l'un de ses épisodes les plus tragiques : le massacre de Srebrenica, ville déclarée «zone de sécurité» par l'ONU, où 8000 civils ont été exécutés par l'armée de la république serbe de Bosnie en juillet 1995. L'auteure choisit la fiction sobre et puissante, scénarisée à partir du témoignage de rescapés.

Elle nous invite à suivre le parcours émotionnel d'Aida, enseignante bosnienne devenue traductrice pour l'ONU. De cette position entre deux mondes, Aida voit se préparer le pire. Elle prend conscience de l'impuissance onusienne face à la terrible machine de nettoyage ethnique menée par le général Mladić et tente de sauver sa famille alors que tout s'effondre autour d'elle. Son émotion devient la nôtre, sa tragédie témoigne contre l'oubli d'un génocide au cœur de l'Europe, il y a vingt-cinq ans. ●

La Voix d'Aida, sortie en salles prévue le 14 avril 2021.





■ | Les Pionniers

Chef-d'œuvre de la littérature américaine

La littérature de genre (polar, science-fiction, etc.) peut-elle rivaliser avec la « grande littérature » ? Le débat ne sera pas tranché ici mais ce livre – une somme de quelque 500 pages –, *Les Pionniers*, d'Ernest Haycox, présenté par Bertrand Tavernier dans sa collection « L'Ouest, le vrai » édité par Actes Sud, mérite sûrement de figurer en bonne place parmi les chefs-d'œuvre de la littérature américaine. Partie du Missouri, la colonne de pionniers s'installe à l'ouest, dans l'Oregon. Haycox, romancier et scénariste pour Hollywood, y étale toutes (ou presque)

les difficultés de cette implantation et y révèle les maux de la société américaine. Relations avec les Indiens, fonctionnement démocratique, situation des femmes, déracinement, solitude... tout dans ce western publié en 1952 aux États-Unis résonne étrangement avec l'actualité. Avec style, émotions et suspense; à l'américaine, quoi !

Les Pionniers, éditions Actes Sud, 544 pages.

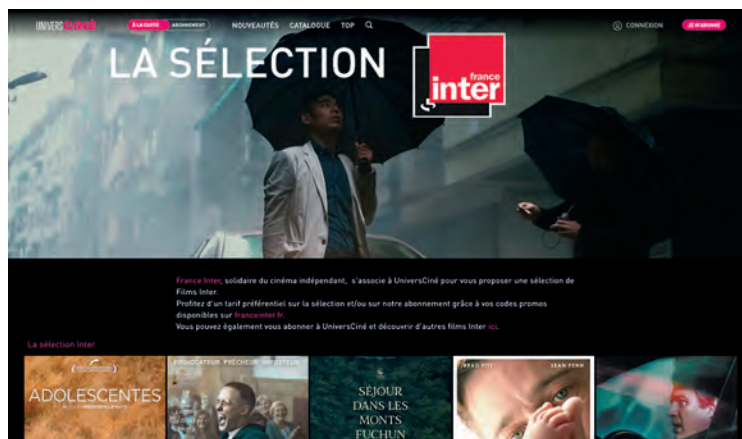


Universciné

Une plateforme 100 % cinéma

Créée en 2007 par un regroupement de producteurs et distributeurs français, Universciné est une plateforme VOD dédiée au cinéma indépendant. Depuis septembre 2020, elle s'est lancée dans l'arène de la SVOD en proposant un programme qui tranche avec ses (gros) concurrents, Netflix ou Amazon Prime : 100 % cinéma, c'est-à-dire 0 % séries ! Que des films, donc (environ 8000), parmi lesquels la crème du cinéma indépendant américain et européen récent, présentés selon une politique de l'offre pédagogique (une semaine autour d'un réalisateur, par exemple) plutôt que par la prescription issue de l'algorithme... Depuis janvier, Universciné présente, en partenariat avec France Inter, une sélection de films labellisés par la radio, parmi lesquels *Adolescentes*, de Sébastien Lifshitz; *Effacer l'histoire*, de Kervyn et Delépine; *La Communion*, de Jan Komasa, *I Am Not Your Negro*, de Raoul Peck ou encore *Le Daim*, de Quentin Dupieux... Autant de titres qui donnent envie de retourner en salles dès que cela sera possible !

www.universcine.com



■ | Le Fumoir

Vol au-dessus d'un nid de coucou

À 25 ans, Marius Jauffret a une fâcheuse tendance à s'alcooliser plus que de raison. Un soir, il appelle son frère à la rescousse après avoir fait un malaise sur la voie publique. Ce dernier le conduit aux urgences, où il passe une nuit avant d'être transféré, sans son consentement, vers un hôpital psychiatrique où il va rester dix-huit jours sans aucune prise en charge psychologique. Le fils de l'écrivain Régis Jauffret raconte le quotidien absurde de ces journées passées à ne rien faire, abandonné de tous, miné par la peur de ne pas sortir, avec une seule occupation : fumer des cigarettes. Un récit utile, vécu de l'intérieur, qui décrit une zone de non-droit, aussi inefficace qu'humiliante mais bien réelle. En France, près de 100 000 personnes sont internées chaque année sous contrainte.

Le Fumoir, de Marius Jauffret, aux éditions Anne Carrière, 192 pages.

■ | Mondes en transition

Une collection pour penser le monde (meilleur) de demain

Dans un monde qui doit penser ses transitions vers plus de solidarité, plus d'écologie, plus de citoyenneté, plus de local... la nouvelle collection « Mondes en transitions », des éditions Les Petits Matins, vise à montrer la manière dont l'économie sociale et solidaire peut contribuer à l'avènement du monde de demain, un futur plus souhaitable et plus respectueux des humains et de la nature. Les deux premiers titres, disponibles depuis février, *Économie sociale et solidaire : la clé des possibles*¹ et *Utopies locales*² – *Les solutions écologiques et solidaires de demain*, donnent le ton de cette collection : l'avenir de l'économie sera social, solidaire et écologique ou ne sera pas. Deux autres titres, consacrés au travail durable et à la transition écologique, sont attendus pour juin et octobre.



1. Thierry Jeantet, 128 p., éd. Les Petits Matins.



2. Timothée Duverger, 144 p., éd. Les Petits Matins.

PETITES ANNONCES

LOCATIONS VACANCES

OFFRES

04 Saint-Pons - Barcelonnette. Chal 7 pers, tt éq, pisc, prox comm, nbrs activ (rando, rafting, golf, VTT, parapente, etc.) 500 €/sem (-10% adhérent CFDT) A vendre 65000 € négo. Tél. 0679090983

06 Cannes-La Bocca. Appt F2. Jard, gar, pisc, plag, comm à 100 m. Animx ok, ttes pér. Tél. 0671244299 (apr 20 h) moustin.serge@wanadoo.fr

11 Port-Leucate. Appt F2, 4 pers, tt éq. vue s/chenal & massif des Corbières. Port de plais, comm et plag 500 m. Prox Port-Barcarès, St-Cyprien, Espagne 45 km. 255-485 €/sem sel pér. Tél. 0684737811

virginie.gosselin75@wanadoo.fr
11 St-Pierre-la-Mer. Appt F2, 4 pers, terras vue s/mer. 500 m plage & ts comm.



Un service de petites annonces est offert à nos lecteurs réguliers. Il est réservé aux particuliers, à l'exclusion des organisations, groupements ou associations. Pour en bénéficier, vous devez indiquer votre numéro d'identification d'abonné ou joindre l'étiquette d'envoi du journal. Des annonces toutes catégories (sauf à caractère commercial ou matrimonial) sont possibles, la rédaction se réservant le droit de ne pas retenir celles qu'elle jugerait choquantes ou de différer celles qui relèvent plutôt de l'affichage de quartier.

Par ailleurs, *CFDT Magazine* décline toute responsabilité quant à la qualité des prestations proposées.

Écrire à : **CFDT Magazine, service des petites annonces, 4 bd de la Villette, 75955 Paris Cedex 19** ou par email : **petitesannonces@cfdt.fr**

Park priv, TV. 250-460 €/sem. Tél. 0686171127 - 0384765880 christine.maussire@orange.fr

12 Causse-et-Diègue. 3 chalets 4/6 pers. Prox Lot & Aveyron, nbx balad, magnific coucher soleil. Acc châteaux par Nathalie ou Jérôme. À partir de 350 €/sem. Tél. 0603672316 - 0663029682 chaletsducausse@gmail.com

13 La Ciotat. Appt F2, 4 pers, 35 m², tt éq. balc sud, calm, Park ds résid, 500 m mer. 450 €/sem hors été, 540 €/sem juin à sept. Tél. 0659337660

17 Royan-Pontailiac. Appt F2, 4/6 pers. Mezz, loggia, TV, Park, vue mer, 300 m plag & comm. 380-480 €/sem sel pér & dur. Tél. 0686659984 - 0674500879
17 Vaux-sur-Mer. Mais. 47 m² 6 pers. Rdc : cuis, séj (clac-clac, TV), sdd, WC ind. Étage : 1 ch (lit 140), mezza (lit 140). Cour & Park, résid avc patio ferm. 320-590 €/sem sel pér. Tél. 06 83 95 65 13 sylvie.jahan@wanadoo.fr

20 Ajaccio. 3*, appt F2, 30 m², 3 pers, rdc, balc, vue mer, calm, clim, tt éq., 1 sal (TV, wifi, canap-lit), ch (lit 160, TV, coffre), cuis US sdd (lav-ling), WC sép, Park gratuit, prox plag. Hiv : 350-500 €/sem été : 500-700 €/sem. Tél. 0652949278

20 Olmeta-di-Tuda. 1. (Hte-Corse) Mais. s/2 niv, 2/4 pers, tt éq. 2 ch, sdb WC, perron, balc (BBQ). 10 mn St-Florent & plag, 8 mn Leclerc & comm. 30 mn Bastia, nbrs excurs cap Corse, Balagne, sort mer, sentier littoral. Phot s/dem. Mi juin à oct 2021, 450-650 €/sem sel pér & dur. (-10% si quinz) 2. Stud rdj de la mais. 2 pers, tt éq. (gaz, congél, micro-o), sdd WC, sal jard. Juin à Sept 2021, 300-450 €/sem sel pér & dur (-10% si quinz). Tél. 06 87 63 78 69 - philippe.roland17@wanadoo.fr

22 Loguivy-de-la-Mer. (5 km Paimpol). Mais pèch 2/6 pers, tt éq, face mer (20 m), pt port pêche, GR 34, 3 km de l'île-de-Bréhat, ttes activ nautiq. Tél. 0672512301 www.michellefloury-locations.over-blog.com

22 Paimpol. Ferme en pierre xix^e, mitoyen propri, 3 épis GrdF, 4 pers, tt éq. **Rdc** : séj coin cuis, sal, sàm 32 m², ch 15 m² (lit 160), sdd, WC ind. **Étag** : ch 15 m² (2 lits 1 pers-lit bb toile), entr ind, grde terras, cour, jard 2000 m². 3 km embarc île de Bréhat, calm, acc direct du jard à mer. Wifi grat, loc tte l'an, animx non ok, ménag inclus. Tél. 0296558154. www.glpe.free.fr gitederaunod@gmail.com

22 Perros-Guirec. Mais ds ferm xvii^e, gîte 3*, 2-3 pers. 90 m comm, 2 km mer & côte de granit rose, Ploumanac'h, Trégastel. 210-460 €/sem. Tél. 0698317825 run-ar-marec-gite-perros-guirec-saint-quay-perros.fr - bernadette.lebonnic7@orange.fr

22 Port-Blanc, Penvénan. Mais. tradi lumin, total rénov, 4 pers. Pâv avc cuis tt éq, 2 ch (1 lit 140, 2 lits 90). SDB dche ital Terras ensol, jard clos, Park inter, 2 vélos à

dispo. 100 m plag, GR34, voile, kayak, équit. Animx non ok. 350-550 €/sem + caut + ménag en sup. Tél. 0620813866

22 Saint-Brieuc. Mais. 5-6 pers. 3 ch, sdb, 2 WC, jard clos. 5 km mer, 1 km centr, calm. 300 €/sem juil-août. Tél. 0662500754 mado.lefaucheur@gmail.com

25 Vaufray. (Doubs) Gîte de Fr, vieille mais. rénov, tt éq, 94 m², 6 pers. Insert, internet. Prox 2 lacs, rivières, forêt, Suisse 3 km. 340-360 €/juil-août, 260 €/autr pér. Tél. 0381969079 - famille.marhem@wanadoo.fr

26 Vassieux-en-Vercors. Grd gîte 12 pers & appt 2/4 pers. Sud du parc natur rég. Tél. 0614293491 www.gitevercorslafontaine.fr

29 Concarneau. Appt F2, 4 pers, tt éq, balc, prox Ctre-ville, comm, port & plag à pied. 280-350 €/sem. Tél. 0662228163 - 0298958163

29 Douarnenez-Tréboul. Mais. 4-5 pers, tt éq. Jard clos (terrass, BBQ sal jard), Park priv. **Rdc** : véranda, cuis, sàm, sal, sdb, WC ind. **Étag** : 2 ch. Plag, sentier côtier, port, marché & comm à pied. Tél. 0299710512 - 0672003306

29 Guilvinec. Mais. 58 m² lab 3 Cl, 4 pers, tt éq. Port/plag à pied. À partir de 310 €/sem. Tél. 0298582029 - rene.courtes@orange.fr

29 Morlaix. Ptte mais, grd jard, 2 pers. Agréab, calm, bord mer. 350-400 €/sem. Tél. 0298722520 - quere.rouxel@wanadoo.fr

29 Plouescat (Porsguen). Mais 47 m², 4 pers. 200 m plag & ptt port pêche, 3,5 km bourg. Prox : baign, rando, act nautiq (voile, char, kayak...) & équestre, pêche. Annonce sur Amivac n° 92733582 (ég, photos, tarif) Tél. 06 72 83 12 59 - delhommeau.herve@orange.fr

29 Île-de-Batz. Face à Roscoff. Mais ind, 2/3 pers. 1 ch, cuis, sal de dét (TV) sdb avec baig & WC. Jard tb vue/mer, expo sud. Prox plag & comm. 310-500 €/sem, 65-80 €/nuît (2 min). Tél. 0298543601 0770382153 - savinpat@gmail.com

29 Plobannalec-Lesconil. Mais 3/4 pers, 2 ch, tt conf, jard, terras, ds hameau, plage 1,5 km, commod 3 km 230-550 €/sem cc. Tél. 0298877712 - 0683824564 Mie.le-brun@laposte.net - quere.rouxel@gmail.com

30 Meyrannes. Mais. 4/5 pers, 80 m². Loft ch avc lit bambou 160, ch enfant 2 lits + 1 lit bb, sal/sàm, cuis US, sal billard, terras aménagée. 300 €/sem. Tél. 0781354335 evelyne-cotte@sfr.fr

31 Soueich. Grand mais. 6 pers ds villag calm. Tt éq, 3 ch, piémont pyrénéen, esp vert clos. Rando, vélo, vtt, pêche. Tél. 0562677574 - 0673255018

34 Florensac. Villa en rdc, T3, 62 m², 6 pers. Cuis éq. (lav-ling, lav-vaiss, micro-o, vitro céram, four, frigo-congél, cafetière, grill-pain, robots), sàm/sal (canap-lit

2 pers, TV, lecteur DVD, wifi, biblio), 2 ch (lits 140) sdb, WC ind. Jard & grde terras couv, pisc (8x4) clos, transats, sal jard, BBQ. 10 mn plag Marseillan, cap d'Agde, Grau d'Agde, 11 km mer. Boulang, banq, pharma, tabac/press, coiff ds villag, Super U à 2 km. Nbs anim villag. De pref sans animx, poss de loc ling mais. Kit bébé dispo gratuit, plch & fer repass, BBQ élec. 700-896 €/sem. Tél. 0603267084

34 Pézenas. Villa ind 60 m², 4/5 pers, copro sécur avc pisc. Meublé tourisme 3*. Rdc : Cuis éq (lav- ling, lav-vaiss, cafet, bouill, toaster, four, micro-o, vitro, réfrig/ congél), séj (TV, wifi), ch (lit 140x190) avc sdd & WC. Étage : 2 ch (lit 140x190, lit 90x190), sdb. Jard clos méditerranéen, 2 terras, mobilier jard, transats, BBQ élec. 2 clim, planche et fer à repass. Place Park devant villa. Pisc ouvte 15 mai - 30 sept. Comm à 2 mn voir, cre hist 5 mn. 25 mn voir Cap d'Agde, Marseillan, Béziers. Linge & draps non fournis, animx non ok. Caution dem, loc sam au sam, phot s/dem. À partir 500 €/sem, 1190 €/sem juil/août. Tél. 0678182377 stephanienuss54@gmail.com

34 Valras-Plage. Villa, 4 ad/ 4 enf, tt éq. 2 ch (grd lits), 2 ch (lits superp), 2 sdb. Clim, terras, bbc, lav-vaiss, lav-ling, Park priv. Tél. 0685425590 - desplan@wanadoo.fr

35 Bécherel. Lieu inspirant & poétique. Étang 1400 m² sur terr 4040 m². Pas d'électricité. 3 moutons d'Ouessant sur le terr. Loc au jour, occasion ou régulier. Loc à la nuit si tente ou camion. Prix à déf (nbr pers & durée) tarif indic : 50 €/nuîtée. Tél. 0615980415

35 St-Malo/St-Servan. Appt 6/8 pers, tt éq. Vue mer, gge, wifi. 50 m plag, prox comm, ctr. 450-650 €/sem sel pér. Tél. 0674441915

39 La Chaux-du-Dombief. Chalet, 8 pers, tt éq, calm. Nbrses act : lacs, rando, ski. Prox Clairvaux-les-Lacs, St-Laurent-en-Grandvaux. 350-560 €/sem sel pér, week-ends poss. Tél. 0789909922

44 Batz-sur-Mer. 33 m², pâv avc canapé lit (mat 18 cm), wifi, TV, cuis éq (lav-ling), 1 ch (lit 180 ou 2 lits 90), terras 10 m², jard clos (BBQ, sal jard). 500 m mer et comm. Agréable, mitoyen mais proprio. À partir de 368 €/sem. Tél. 0686867397 https://gitedelabardane.wixsite.com/gitedelabardane

44 Le Pouliguen. Mais. 8-10 pers, calm, jard clos, 400 m mer. Loc ttes l'an, WE/sem/quinz/mois. Tél. 0240012178

44 Pornic. F2 4/6 pers, tt éq (TV, lav-ling). Rés avc pisc. 500 m mer & comm. Photos sdem. 200-460 €/sem. Tél. 0241301757 - 0603503940

44 Pornichet. Appt F2, rdc avc 175 m² jard plag. Le long littl St-Marguerite, 300 m comm & comm. 0695134770

56 Carmors. Gîte de Fr, 3 épis, 4/6 pers, tt

ég. Rdc : cuis és, sàm/sal, buand, WC. Étag : 4 ch, sdb, WC. Esp ext, Park, gar vélos, motos. Wifi, draps fournis s/dem. Tél. 0681845486 - rledors@wanadoo.fr

56 Carnac. Appt au 1^{er} étag mais, 2/4 pers, tt éq. Calm, jard clos commun. 500 m² plag & 300 m comm. 470-495 € juil-août sel pér. Tél. 0297360358 - 0676213755

56 Fort-Bloqué. Mais. 6/7 pers, tt éq. Séj/sal (TV), cuis éq, WC, cellier (lav-ling), 2 ch (140/190 + 1 lit appoint), 1 ch (160/200), sdb WC. Jard 500 m², BBQ, sal jard, Park. 10 mn multi activ & comm, 400 m plag. Idéal visit Bretagne Sud. Loc du sam au sam. Ling & draps non fournis. Juin à Sept de 430€ à 890 €/sem. 20% réserv. Phot s/dem. Tél. 0630442834 (laisser mess/rép)

63 Mont-Dore. F2 lumin 3*, 200 m thermes. Idéal cures. Tél. 0685763679 locationcuresmontdore.wordpress.com

64 Saint-Jean-de-Luz. Stud 35 m², 3 pers, tt éq (TV, micro-o, plaq vitrocé), sdb, WC, lit encastré (1 lit 2 pers & 1 lit 1 pers), dress. Expo est, 1^{er} étag, vue s/jard, calr, Park priv en s-sol. Résid sécur avec ctr Thalasso, en bord plag. Animx non ok. Loc sais dispo ttes sais. 250-600 €/sem dégr sel durée. Phot s/dem. Tél. 0776156992 (apr 19h)

65 Ancizan. Mais. 60 m², jard 400 m², 4-6 pers, tt éq. Lav-ling, lav-vaib, lit bb, BBQ, sal jard, garg. 6 km St-Lary-Soulan, skis, therm, 400 m comm. 500-600 €/sem dégr sel dur. Tél. 0630289686 thierry.alix157@gmail.com

66 Canet-en-Roussillon. Loc mobilh camping Mar Estang 4*. 1100 €/sem août. Tél. 0612937486

66 Collioure. Beau stud à louer. Sej canap lit, cuis sép, sdd avc WC, ptté terras. Park libre ds resid ferm. 50 m plag. 300 €/sem (hors sais ns contacter). Tél. 0160141777

66 Font-Romeu. Appt rdc, 5/6 pers, pl sud. Grd séj (2 convert) coin cuis tt éq, ch (lit 140 & mezza) sdb, WC sép, grd cell, cas à ski ds couloir, grde terras pl sud, Park priv. Animx ok. A part de 45 €/nuît (2 nuits mini) & 290 €/sem TTC. Tél. 0666922390 - christianuscus@orange.fr

66 Port-Barcarès. Appt 4 pers, face mer, Park priv, terras ombre, pas de route à travers, 200 m comm. Loc dim au dim. Tél. 0329668553 - 0601777115

66 Saint-Cyprien. Appt rdc, 4 pers, tt éq ds ptté resid calm. 2 ch, clim, TV, terras arbor, plag 200 m, Park. Tél. 05 62 67 75 74 06 73 25 108

66 Thuir. Grd F2 ind ds villa, 2/4 pers. Ch, sej, cuis, sdd, coin jard, BBQ, Park ferm, tr calm. Perpignan 12 km, Espagne 30 km. Animx ok, ANCV ok. Tél. 0468533420

67 Balbronn. Ptt mais alsac typiq indép, 4 pers, cour ferm, jard. Tr calm, prox ptt villag viticol, forêt vosges, 25 km Strasbourg. 393-463 €/sem. Tél. 0388505483 - daniel.wunderlich@lapsote.net - www.gite-rural-alsace.org

68 Alsace. (prox Colmar, rte vins, Vosges). 43 m², 2/4 pers tt éq. 1 ch, balc, cuis US, jard, BBQ, gar, draps fourn, wifi. Gîte de Fr 3* & 3 épis gîte de Fr, 250-380 €/sem, 160 €/WE. Tél. 0609482300 jm.ghisalberty@wanadoo.fr www.gite-ghisalberty.com

73 La Toussuire. Stud 28 m², 4/6 pers, tt éq. Alt 1750 m, pied des pistes. 300-500 €/sem. Tél. 0633824821 joelflandin@yahoo.fr

73 Les Saisies. Appt 4/5 pers, tt éq. Alt. 1650 m. Cab ferm + alcôv, séj, baie & balc pl sud. Park ds résid, casier, local skis. Prox comm & anim : luges/rail, ctre aquat, bowling, rando, ski fonds & alpin, prox

des pistes. 190-700 €/sem. Tél. 0326409680 - 0660804055 appart-saisies.e-monsite.com

73 Plan Peisey. Stud 4 pers. Balc S/O. Domaine skiable 150 m Les Arcs/La Plagne & ski fond prox Parc Vanoise. 400-500 €/sem hiv & 250 €/sem été. Tél. 0686808236

73 Pralognan-la-Vanoise. (1410 - 2355 m alt). Stud, 4 pers, tt éq. Balc sud, pisc priv chauff, Park priv, Nbrsres randon & act au vill. 330-410 €/sem. Tél. 0673606405

73 Pralognan-la-Vanoise & Aix-les-Bains. 1) Appt 2/14 pers, tt éq. Calm, stat. vill, pisc, patinoire, été/hiv. 170-3310 €/sem. 2) Stud 2/3 pers, grd port, ts comm, plag, port, bus gratuit, pied rés, cure/vac. 200-410 €/sem. Tél. 0479087143 0665023951 - praloloc@orange.fr www.praloloc.com

73 Val Cenis. Stud rdc, 5 pers, grde terras, sdj, tt éq. Alt. 1500 m. Pied des pistes (ski ou VTT) ds station très anim hiver/été : patin, pisc, bowlg. 315 €-840 €/sem. Tél. 0677378045 - claire.diani@wanadoo.fr

74 Samoëns. Appt duplex 50 m², 4 pers, 2 lits superp ds l'entr, 1 lit double à l'étag, cuis, balc, sdb, WC ind. Vall du Giffre : rando, parap, canyon, kayak, baign, skis, acc télécab (bus l'hiv). Prox comm, Park grat. 350 €/sem avr-nov, 650 €/sem déc-mars. Jo_jo.2899@orange.fr

75 Paris v^e. Appt, 3 pers, 2^e étag. Sal/séj, 1 ch, cuis, sdb, WC ind. Métro Gobelins, quart Mouffetard, 10 mn jard plantes & quart Latin, 15 mn Luxembourg. Libre vac scol zone C & été. creynaudpaligot@gmail.com

83 Agay. F2, 4 pers, front mer. Terras, Park. Prox comm. Loc avr-oct, 280-680 €/sem dégr au delà. Tél. 0477542658 - 0687018777 - em.autant@gmail.com

83 La Londe-les-Maures. Appt 40 m², 3^e & der étag, 4-5 pers, tt éq. 1 ch, mezza, grde terras vue mer, gar. Idéal famille : ss route à trav, acc direct plag sentier du littoral, comme & port. 250-800 €/sem sel pér. Tél. 0685220866 - sollies83@hotmail.fr - http://herisson83.jimdo.com/

83 La Londe-les-Maures. Appt F1, 4 pers, jard, plage & comm à 50 m, anim ok, ttes pér. Tél. 0671244299 (apr 20 h). moustin.serge@wanadoo.fr

83 Les Salins d'Hyères. Stud clim 23 m², 3/4 pers. Grde terras vue mer, plag 50 m. 450-650 €/sem sel pér. Tél. 0785352071

83 Six-Fours-les-Plages. (prox. Sanary s/ Mer) Appt 2/4 pers. Ttes sais ds rés. calm, 400 m plag & prox comm. 250-490 €/sem. (Loc au mois poss. hors sais). Phot s/dem. Tél. 0494341319 - 0620715573 corail98@gmail.com

85 Côte vendéenne. (prox Sion s/l'Océan & St-Gilles-Croix-de-Vie) Appt F2 + cabine, 4/5 pers, tt éq, rdc, terrass, garag priv. Plag surveill 50 m. 385 €/sem mai/juin, sept/oct, 435 €/sem juil/août. Tél. 0622013563

85 Ile de Noirmoutier. Mais. ind avc jard, 4 pers, 2 ch, sdd, WC ind, cuis éq (lav-ling, lav-vaib) terras (sal jard, store banne), abri vélo, BBQ Weber[®], tt éq. Plag 150 m. 500-850 €/sem sel pér. Tél. 0647239183 - 0687247284

85 Jard-sur-Mer. Appt F2 4/5 pers tt éq. vue mer & port. Les pieds dans l'eau ds résid priv avc Park, ts comm à pied. Avr-oct, 380-575 €/sem. Tél. 0621172999

85 Le Fenouiller. Mobilh, 4/6 pers, tt éq. Grde pàv, 2 ch, terras couv. Pisc tobog, pisc couv, resto, anim jours & soirs. 100 €/WE, 500 €/sem juil-août. Tél. 0620211589

90 Belfort-Montbéliard. Ch hôtes pleine

campagn, sans bruit déconnecté. 2 ch acc ind par grde terras, ds grd jard arb. Tél. 0384274930 - lumiereetquietude.fr

Italie Vallée d'Aoste. Mais. ancien indép, 3 pers (lit suppl). Park, balc, séj, ch, cuis US, sdb, open space sous charp. 50 m² confort. Pt village 800 m alt. Lac 15 mn, randos, châteaux, entour pré. Libre de juin à sept. 450 €/sem. Tél. 0146586773 - 0689693737

Espagne Empuriabrava. Baie de Rosas, reg Costa Brava. Appt 2/3 pers max, 41 m² (idéale coup). TV chaîn fr, clim, concierg fr, asc, vue mer. Prox comm, plag, marché, loisir. Loc juîn/juil/août, 420 €/sem, 800 €/quinz. Tél. 0682296470

Portugal São Martinho do Porto. Mais. 143 m², 8 pers + 1 bb, tt éq. 4 ch, 3 sdb, sal/sàm (wifi, 150 chaises), cuis éq. Ptt jard, terras 50 m² (sal jard). Copro avc grde pisc & jard (6 BBQ com). 6 mn plag, 5 mn ctr, 1h Lisbonne, 2h30 Porto. 500-700 €/sem dégr sel dur. Tél. 0630289686 thierry.alix157@gmail.com

IMMOBILIER

VENTE

07 Ardèche. Ancienne ferme rénov. Mais. 127 m² aménag & dépend (écurie, cav, gar) sur terr 500 m². Chauff bois, elec, bilan énergetiq fait. 20 km Tournon. 180000 € net vendeur. Tél. 0652102225

22 Prox Guingamp. Mais. 80 m² hab, calm, camp. Rdc : cuis, séj, sdb, WC. Étag : 2 ch enfilade + 1 mezza. Gar 50 m², 2 dépend 16 & 20 m² (possible ouvert sur mais.) Terr 1190 m², cour ferm. 1 km bourg (comm, gare, école mater & prim). Grd axe rout à prox, 15 min Guingamp. Travx rénov à 20h. 70000 €. Tél. 0682635276 (après 20h) - leguer@wanadoo.fr

33 Floirac. Mais. T5, pl-pied, claire, 113 m² ds résid pavill. Séj 31 m² (cond cheminée), 4 ch (dt 1 parent), sdd, sdb, WC ind, cuis semi ouv, plcrds. Terr 451 m², jard, terras bois. Pas de travx, tt élec (possibilité gaz) 409000€. Tél. 06 67 56 85 26

42 Saint-Étienne. T3, 62 m². Séj 22 m², cuis éq, 2 ch avc dress, sdd, WC ind. Dbl vitr, balc, cave, gar. Rdc sur especs vrts. Copro sécu, Park à dispo des copro. Prox Châteaureux & tram, 89000 €. Tél. 0631967650

70 Vernois-sur-Mance. Mais. camp. Cuis, sal, 2 ch, sdb, jardinet à l'arr, terr, granges 170 m². Trvx à prév. Idéal amourx camp & nat. 35000 €. Tél. 0662536664 - 0674603487

83 Toulon (Le Mourillon). Duplex 70 m², rénov par archi. Cuis éq, 1 sdb, 1 sdd à l'ital, 2 WC. Expo Est/Ouest, trs lumin, grd volum. Entr mer & vill, parfait état. 280000 €. Tél. 0787366224

ACHAT

13 Aix-en-Provence. Rch mais 4 ch pr fam 3 enf. Prix autour de 500000 €. Tél. 0674148453

26 Crest - Saillans - Die - vallée de la Roanne. Rche soit ptt terr construct, soit ptté mais. T2, soit ptté grange à rénov, belle vue oblig. Tél. 0384274930 pierregerini@gmail.com

69 Meyzieu. Rch (Achat ou loc) villa pl-pd, F3/F4 avc grge. Tél. 0611643373

LOCATION

07 Bourg-Saint-Andéol. Rche loc appt F3 lumineux, tr bon état ou ptté mais. avc jardinet. Autour de Bourg-Saint-Andéol, Pierrelatte. Pers de confiance, tr

respectueuse et méticuleuse. Loyer doux. mireilledardeche@gmail.com

34 Montpellier. Loue stud, 22 m² ds quart Arceaux, prox tram. Belle résid acc sécur par badge. RDC surélevé, expo Sud, refait & tt éq. 495 €/mois + 55 € de prov charges, dépt garantie 900 €, Visale ok. Tél. 0681315005

35 Grde périphérie Rennes. Rche loc mais individuelle F3/F4 avc ptt terr à la campagne ou bourg. Loyer 400 € max. Tél. 0628619162 akerkhove81@gmail.com

44 Nantes. Rche appt F1/F1 bis, 30 m² avc plac Park. Idéal quart Est (rond-point Paris, Doulon), dépt hyper-ctre. Tél. 0677133680 - sylviegrange@orange.fr

48 Bagnols-les-Bains (ou alentours). Rche appt ou mais. Pour 3 sem (cure therm) en juin 2021. Tél. 0668092878 bakerweet@gmail.com

75 Paris xviii^e. Loue stud 32 m², pàv 16 m² (parquet chêne origin), cuis ind, sdd, entr/dress. 2^e étag imm Hausman sécur, rue Labat, métro Marcadet 3 mn. 793 €/mois CC. 0689986403

DIVERS

31 Fontenille. Tech son à votre service ds studio enregistrement. Musiques de prédilection : du blues au hard-rock. Tél. 0675687699

33 Gironde. Rche guitar espagn occas, marque Ramirez, année 1960 env. Tél. 0620374646

45 Orléans/Blois. Rche stage ds cabinet archi, bureau étude, constructeur, collectivités pour une terminale Bac pro Tech du bâtiment assist archi. Compétence : archicad/autocad. Du 29/3/21 au 23/4/21. vanessalafaye.cfdt@gmail.com

59 Lille. Intermittent spect : prise de son, montage & mixage tt proj music acoustiq, en vue réal CD. Tte propal. Mobile sur la France métropol. Tél. 0609870352

66 Perpignan. 1/ Vends fourgon utilit. C15 diesel "first", cause décès, 7 CV, attach remorq, bon état mécan+carosser, distrib faite, facture entret, blanc, 435000 km, an 1^{er}/4/1996. 2000 € nég.

2/ Vends poêle bois en fonte. Marq Supra, modèle Alsace (LxHxP : 74x75x44) 130 kg, gros vol de chauff, non encast. 600 € (val. neuf : 1200 €).

3/ Vends coll timbres-poste (classé, en partie, par thème) avc class. archivage. 500 €. Tél. 0623637024 (apr 21h30)

75 Paris xviii^e. Loc à l'an, plac Park, 1^{er} s/sol, 22 rue Marsoulan. agnes.maison@sfr.fr

75 Paris/prox. URGENT. Rche stage monitrice-éducatrice 1^{re} année ds struct accueil hand enf/adult. 900 heures d'ici fin juin 2021(1 sem cours/1 sem stage. Renonc gratif poss. Emma.garbar@gmail.com



En raison du nombre important de demandes de publication et compte tenu du manque d'espace disponible, retrouvez l'intégralité des petites annonces sur www.cfdt.fr



mon réseau militant

MILITANT·E·S CFTD DÉCOUVREZ VOTRE ESPACE DE RESSOURCES ARC, LE SITE DES ÉLUS DE LA CFTD

Vous y trouverez des informations pratiques et juridiques régulièrement complétées sur :

- **la gestion de la crise Covid-19** dans votre entreprise ou votre administration : l'organisation du travail, le télétravail, l'activité partielle, le droit de retrait etc.
- **le fonctionnement de vos instances** dans « Mon mandat » : CSE, CT, CHSCT etc.
- **de nombreuses thématiques** au plus près de vos réalités de terrain : QVT, NAO, égalité professionnelle femmes/hommes, formation etc.

Élu·e·s du CSE et élu·e·s des fonctions publiques : rendez-vous sur **les espaces de discussion** pour échanger en direct avec d'autres militants et partager des coups de main, conseils, accords d'entreprise etc.



Rendez-vous sur :

arc.cfdt.fr

Pour pouvoir accéder à l'espace ressources de l'ARC,
vous devez avoir activé au préalable votre espace adhérent.

Si vous ne l'avez pas encore fait, connectez-vous sur : **monespace.cfdt.fr**



VOTRE VOIX NOTRE ACTION

ÉLECTIONS TPE

POUR LES SALARIÉS DES **TRÈS PETITES ENTREPRISES**
ET SALARIÉS DU PARTICULIER EMPLOYEUR

*Vous êtes des travailleurs
comme les autres :
la CFDT défend
aussi vos droits !*



VOTEZ CFDT !

WWW.CFDT.FR/ELECTIONS-TPE

LE 1^{er} SYNDICAT DE FRANCE

Du 22 mars au 6 avril 2021

CFDT - Service Information Communication - Illustration : IStock - Février 2021